



Cahier Memento FFE 2018



Tous les services et actions FFE	4
Outils Clubs FFE en ligne	16
Liste des vérifications réglementaires	19



**ENSEMBLE
ON EST PLUS FORTS**

**AVEC
NOTRE FÉDÉRATION**

SIMPLE, UTILE, AU SERVICE DES CLUBS ET DE LEURS CAVALIERS

VALEURS

« Grâce à la FFE, chacun voit mon club comme un atout pour la santé, l'environnement et la citoyenneté. »

UTILE

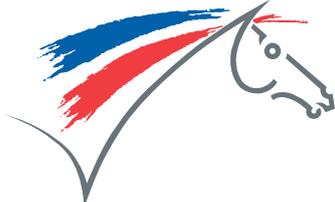
« Ma Fédération défend une réglementation simple et utile pour les activités équestres. »

LÉGITIME

« La FFE soutient mes activités auprès de mon maire, de mon député, de mes cavaliers... Elle me crédibilise. »

PÉDAGOGIE

« Mes cavaliers bénéficient du plan de formation FFE. Les Galops® jalonnent leur apprentissage équestre. »



**CENTRES ÉQUESTRES
ET PONEY-CLUBS DE
FRANCE**

PROJETS

« Partager ensemble des projets équestres fédéraux nous permet de nous comparer, de nous améliorer, d'évoluer. »

CRÉDIBLE

« Je bénéficie de l'image positive que le Parc équestre donne aux responsables et au public qui y vient. »

COMPÉTENCE

« La Fédération, c'est la somme de nos compétences partagées par tous. »

SIMPLE

« Mon travail est plus simple avec les outils et services FFE.
SOS?
02 54 94 46 00 »



Votre cahier Memento FFE 2018 réunit en 150 fiches et 40 pages la présentation des outils, services et actions que la FFE met au service des adhérents et des cavaliers.

Les principales nouveautés sont les sites web achevalenfrance.com pour la mise en relation des internautes avec vos offres et GeoCheval pour créer vos itinéraires en ligne.

Nous avons intégré cette année, en pages centrales détachables, la liste mise à jour des vérifications à effectuer pour être en règle dans tous les domaines ainsi que le récapitulatif des outils clubs FFE en ligne.

Au fil des pages, vous découvrirez peut-être des outils ou services auxquels vous n'aviez pas pensé et ce qui a changé depuis l'année dernière. Bonne lecture et bonne saison 2017-2018.

Danielle Lambert, Rédactrice en chef



14



17



30



32

SOMMAIRE

Vie équestre

Vie fédérale	7
Sites ffe.com	8
Publications papier et numériques	12

Clubs

Adhésions et licences	10
Boîte à outils clubs FFE	16
Bienvenue au Parc	17
Ressources et vous	18
Vérifications avant contrôles	19
Adhésion 2018	23
Démarche qualité	24
Actions de développement	26
Événements	28
Développement durable	38
Tarifs 2018	39
Boutique FFE en ligne	39

Tourisme équestre

La FITE	29
Itinéraires et randonnées	30

Formation

Diplômes de cavalier et d'encadrement	14
---------------------------------------	----

Sport

Participer à des compétitions	32
Organiser des compétitions	34
Officiels de compétition	35
Equipe de France JO-JEM	35
Circuits et championnats FFE	36

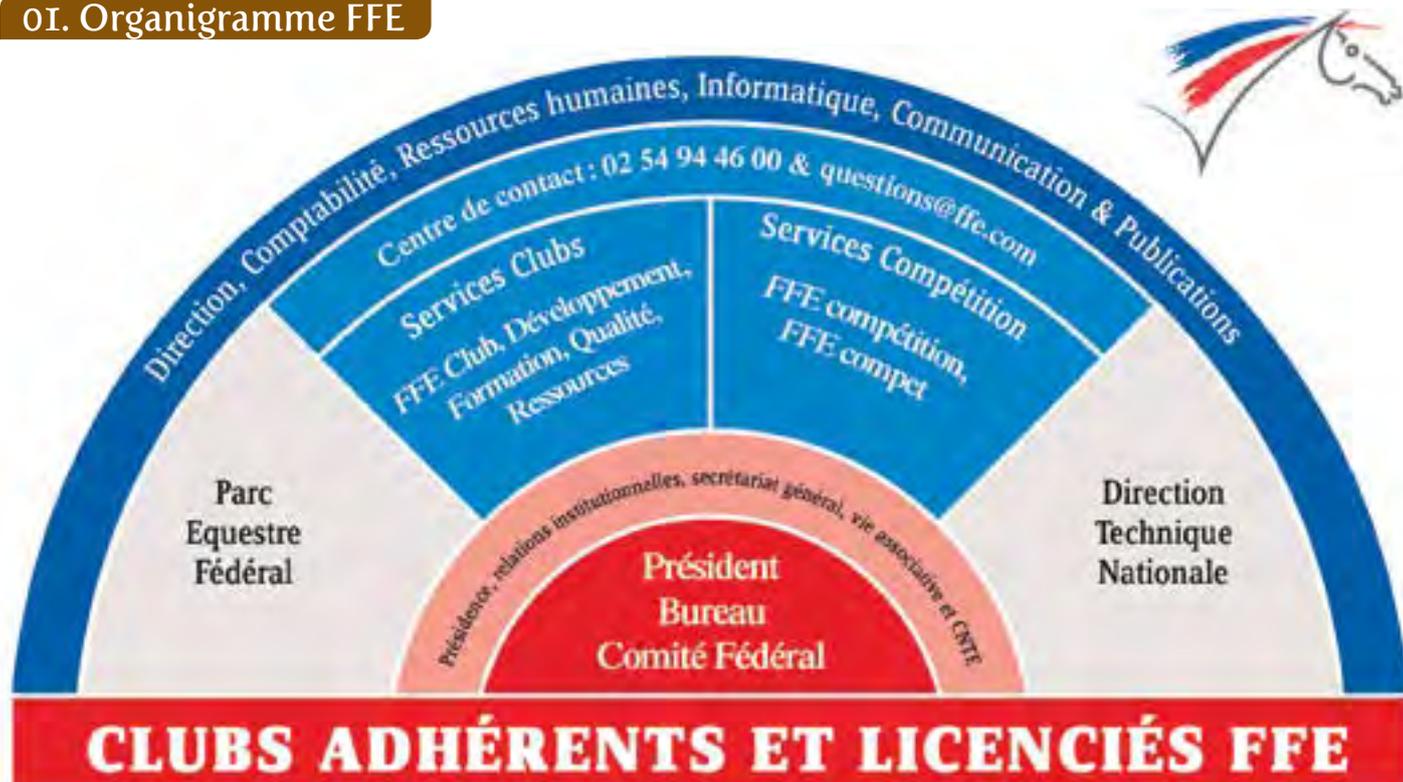
Références

Organigramme et contacts	4
Index	5
Sigles et acronymes	6

LAREF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Equestre 41 600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF: Danielle Lambert ■ PUBLICITE: publications@ffe.com
 ■ ICONOGRAPHIE: Elodie Brunaud ■ PHOTOS COUVERTURE: Léa Debrand - jeu concours "Ma photo pour la licence FFE" Écho Ardent ©FFE/Maindru Photo ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: FFE Affaires générales, FFE Club, FFE Communication, FFE Compétition, FFE DTN, FFE Formation, FFE Parc, FFE Publications, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme
 ■ ABONNEMENT: 1 an: 50 € - 1 an adhérent: 25 € - Chèque à l'ordre de FFE ■ MAQUETTE: Charte Graphique: FFE / Absolem - Mise en page: FFE / Jennifer Le Ny ■ IMPRESSION: Imprimerie de Champagne - Z.I. Les Franchises - 52 200 Langres ■ COMMISSION PARITAIRE: 0920 G 8036 ■ ISSN: 2115-4686 ■ TIRAGE: 11 000 exemplaires ■ DEPOT LEGAL: À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR: Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte
 ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention "Officiel" ont force réglementaire. ■ ABONNEMENT: Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque. ■ PIÈCES JOINTES: Affiche assurances Generali, Affiche RCPE Generali, Affichette Memento L'essentiel, Affiche Equita Lyon.

01. Organigramme FFE



02. Informations en ligne FFE

Site internet FFE.....	ffe.com
Site mobile FFE Club SIF.....	mobi.ffe.com
Site mobile FFEcompét.....	mffecompet.ffe.com
Twitter officiel FFE.....	@FFEequitation
Twitter Equipes de France.....	@FRA_Equitation
Page Facebook officielle FFE.....	www.facebook.com/FFEequitation
Page Facebook Equipes de France.....	www.facebook.com/pages/FFEequipesdeFrance
Page Facebook Parc Equestre.....	www.facebook.com/FFEParcEquestreFederal
Page Facebook Poney.....	www.facebook.com/FFEPoney
Page Facebook Grand National.....	www.facebook.com/GrandNationalFFE
Page Facebook Generali Open de France.....	www.facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE
Page Facebook Amateur Gold Tour.....	www.facebook.com/FFEAmtateurGoldTour
Instagram.....	@ffeequitation
LinkedIn :	www.linkedin.com/company-beta/11061762
Snapchat.....	FFEequitation

Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9h à 13h et de 14 h à 18h les jours ouvrables.
Fax 02 54 94 46 30
Mail questions@ffe.com
Ces contacts vous permettent de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette.

Adresses FFE

Tous courriers à adresser à :
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE
Passeports FEI à adresser à :
FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS
Réunions à Boulogne :
FFE 81 avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX

Adresses utiles

FEI : HM King Hussein I Building
Chemin des Délices 91006 LAUSANNE SUISSE
Tel 00 41 21 310 47 47
Fax 00 42 21 310 47 60 www.fei.org
Cabinet Pezant : Agent Generali
BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2
Tel 02 31 06 11 60 Fax 02 31 94 24 74
caen@agence.generalif.fr
GHN : 12 avenue de la République
41600 LAMOTTE
02 54 83 02 02 14h-18h www.ghn.com.fr
SIF : 14490 Litteau Tel 02 31 51 21 10
Fax 02 31 51 21 15
www.ffe.com rubrique FFE Club SIF

03. Carnet d'adresses FFE

Mails services FFE	
Si votre message concerne :	Envoyez-le à :
FFE Affaires générales.....	direction@ffe.com
FFE Club.....	club@ffe.com
FFE Communication.....	communication@ffe.com
FFE Compétition.....	competition@ffe.com
FFE Comptabilité.....	comptabilite@ffe.com
FFE Contact.....	questions@ffe.com
FFE Formation.....	formation@ffe.com
FFE Parc.....	parc@ffe.com
FFE Publications.....	publications@ffe.com
FFE Qualité.....	qualite@ffe.com
FFE Ressources.....	ressources@ffe.com
FFE Tourisme.....	tourisme@ffe.com

04. Index Mémento FFE 2018

Les lignes en marron sont les pages principales

N°	Fiche	Page
075	achevalenfrance.com	26
028	Adhésion FFE	10
066	Adhésion FFE 2018	23
026	Adhésions et licences	10
022	Affichages web	09
007	Agréments ministériels	07
014	Aides en ligne	08
106	Alertes mails	32
131	Amateur Gold Tour	36
102	Ambassadeur TE	31
015	Arborescence ffe.com	08
008	Assemblées générales FFE	07
120	Attribution / concours	34
100	Balilage équestre	31
101	Baliseurs FFE-CNTE	31
150	Boutique FFE en ligne	39
054	Brevets Fédéraux	15
080	Campagne FFE de rentrée	27
003	Carnet d'adresses FFE	04
096	Carnet de randonnée	30
033	Carte vacances	11
053	Centre de formation	14
040	<i>Cheval Nature</i>	12
081	Cheval et Différences	27
127	Circuit pony-games	36
126	Circuits & Championnats FFE	36
130	Circuits Internationaux	36
027	CLAF / CLAG - ORAF / ORAG	10
071	Clubs labellisés / services	25
051	Code examinateur	14
093	Collecteur GPS	30
103	Collectivités et partenaires	31
009	Commissions fédérales	07
116	Compétition internationale	33
029	Comptes FFE	10
087	Congrès FFE Pony	28
148	DD omnisports	38
035	Déclaration de sinistre	11
067	Démarche et labels qualité	24
068	Démarche Qualité	24
036	Dématérialisation	11
074	Développement / Actions	26
142	Développement durable	38
143	Développer Durable	38
048	Diplômes de cavalier & formations	14
050	Diplômes cavalier	14
107	Divisions / Compétition	32
118	Dossier organisateur	34
032	Double licences	11
110	Droit de participer / Compétitions	32
121	DUC	34
122	DUM	34
112	Engager	33
111	Enregistrement des poneys/chevaux	33
125	Équipe de France JO-JEM	35
090	Equirando	29
076	Équitation pour tous	26
057	Équivalences internationales	15
147	Espace DD ffe.com	38
019	Espaces personnels	08
083	Événements	28
055	Experts Fédéraux	15
046	FFE TV	13
145	Fiches techniques DD	38
092	FITE	29
056	Formation continue	15
113	Gains & résultats	33
138	Generali Open de France	37
094	GeoCheval	30
110	Gestion informatique / Concours	32
129	Grand Indoor	36
128	Grand National	36
140	Grand Tournoi	37
041	<i>Guides Fédéraux</i>	12
139	Horse-ball Pro Elite et Féminine	37
020	Identifiant / choisir	09
021	Identifiant bloqué	09
004	Index Mémento FFE 2018	05
002	Informations en ligne FFE	04
095	Itinéraires	30
133	Jeunes talents	36
086	JNAL	28
084	<i>Journée du cheval</i>	28
085	<i>Journée Nationale Pony</i>	28
039	<i>L'Estafette</i>	12
038	<i>La Ref</i>	12
070	Label / obtenir	24
097	Label Grand Itinéraire Equestre	30
069	Labels activités	24
137	Le Festival	37
045	<i>LeMelCavalier FFE</i>	13
043	<i>Lettre Fédérale</i>	13
005	Lexique des sigles & acronymes	06
030	Licence FFE	10
135	Master Pro	37
058	MediatekClub	16
136	Meeting des Propriétaires	37
025	Menu FFE Club SIF	09
012	Menu ffe.com	08
024	Menu ffecompet	09
141	National Enseignants	37
044	Newsletters FFE	13
124	Officiels de compétition	35
016	Opérations informatiques	08
010	Organes déconcentrés FFE	07
001	Organigramme FFE	04
117	Organiser des compétitions	34
058	Outils club FFE	16
144	Outils pédagogiques DD	38
123	Pack organisateur internet	34
034	Page cavalier FFE	11
063	Parc en bref & en chiffres	17
059	Parc équestre fédéral	17
061	Parc Formations	17
062	Parc Séminaires	17
060	Parc Stages clubs	17
105	Participer à des compétitions	32
079	Plan de fidélisation	27
072	Plan Régional Qualité	25
082	Planning annuel	27
077	<i>Poney Ecole</i>	26
088	Printemps Style et Equitation	29
119	Programmation	34
037	Publications papiers	12
042	Publications numériques	13
017	Publics & thèmes ffe.com	08
052	Qualifications professionnelles	14
108	Règlement /compétitions	32
047	Réseaux sociaux	13
064	Ressources et vous	18
099	Route européenne d'Arctagnan	31
098	Route Napoléon à Cheval	30
031	Saisie licences & assurances	11
089	<i>Semaine européenne du DD</i>	29
018	Sites dédiés	08
011	Sites internet FFE	08
078	Sites web clubs	26
115	Sport propre	33
146	Sport responsable	38
104	Suric@te	31
149	Tarifs 2018	39
115	Top listes / Compétitions	33
091	Tourisme équestre	29
023	Tout savoir	09
132	Tournée des As	36
134	Trot Top Tour	37
049	Validation Galops®	14
065	Vérifications	19
006	Vie fédérale	07
073	Web qualité	25
013	www.ffe.com présentation	08



TROUVEZ
ET RÉSERVEZ
VOS LOISIRS
ÉQUESTRES!

05. Lexique des sigles & acronymes

Sigle	Signification	Page
AFLD	Agence Française de Lutte contre le Dopage	33
AG	Assemblée Générale	07
ATE	Accompagnateur de Tourisme Equestre	14
BEES	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif	14
BP JEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport	14
CCE	Concours Complet d'Equitation	14
CDE	Comité Départemental d'Equitation	07
CDESI	Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires	31
CDTE	Comité Départemental de Tourisme Equestre	07
CLAF	Club Affilié associatif	10
CLAG	Club Agréé non associatif	10
CM	Certificat Médical	09
CNDS	Centre National pour le Développement du Sport	38
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	07
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif	28
CNTE	Centre National de Tourisme Equestre	07
CRE	Comité Régional d'Equitation	07
CRTE	Comité Régional de Tourisme	

Equestre	07	
CSI	Concours de Saut d'obstacles International	36
CSO	Concours de saut d'obstacles	14
CV	Curriculum Vitae	11
DD	Développement Durable	38
DE	Diplôme d'Etat	14
DTN	Direction Technique Nationale	04
DUC	Déclaration Unique de Concours	34
DUM	Déclaration Unique de Manifestation	34
EC	Ecurie de Compétition	24
EFA	Ecole Française d'Attelage	24
EFE	Ecole Française d'Equitation	24
ENE	Ecole Nationale d'Equitation	34
FAFSEA	Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles	15
FEI	Fédération Equestre Internationale	33
FFE	Fédération Française d'Equitation	07
GPS	Global Positioning System : Système Global de Positionnement	30
GPX	GPS eXchange format : Format d'échange de GPS	30
IFCE	Institut Français du Cheval et de l'Equitation	34
IGEQ	International Group for Equestrian Qualifications	15
INPI	Institut National de la Propriété Industrielle	31
JEM	Jeux Equestres Mondiaux	35

JNAL	Journée Nationale de l'Attelage de Loisir	28
JO	Jeux Olympiques	35
MTES	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	29
MS	Ministère des Sports	07
OD	Organe Déconcentré	07
ORAF	Organisateur Affilié associatif	10
ORAG	Organisateur Agréé non associatif	10
RC	Responsabilité Civile	10
RC ECC	Responsabilité civile Entraînement sur Chevaux de Course	10
RCC	Responsabilité Civile Chasse	10
RCPE	Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé	10
REF	Début de Référence & Revue Equestre Fédérale	12
SEDD	Semaine Européenne du Développement Durable	29
SIF	Service Informatique Fédéral	08
SIG	Système d'information géographique	30
SIRE	Système d'Information Relatif aux Equidés	11
TE	Tourisme Equestre	29
TREC	Techniques de Randonnée Equestre de Compétition	12
VIVEA	Fonds pour la formation des Entrepreneurs du Vivant	15

06

VIE FÉDÉRALE

07. Agréments ministériels

La FFE est une Fédération sportive d'utilité publique bénéficiant d'une délégation du ministère des Sports qui lui confère une mission de service public pour favoriser le développement des activités physiques et sportives ainsi que le déroulement équitable des compétitions. Elle encadre les disciplines sportives, établit les règlements, délivre les brevets fédéraux, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France...

08. Assemblées générales FFE

Conformément à la loi sur le sport, l'assemblée générale FFE se compose des groupements sportifs adhérents à jour de leur cotisation porteurs d'un nombre de voix proportionnel au nombre de licences délivrées.

L'AG ordinaire se réunit une fois par an pour contrôler la bonne mise en œuvre de la politique fédérale avec le vote des rapports d'activité et financiers.

L'AG électorale a lieu tous les 4 ans, dans les 6 mois suivant les Jeux olympiques. Elle élit le président et le Comité fédéral composé de 30 membres répartis en représentants des associations affiliées, des établissements non associatifs agréés et en représentants de catégories spécifiques : sportifs de haut niveau, organisateurs, juges, éducateurs sportifs...

Lorsque la loi l'impose ou si le Comité fédéral le juge nécessaire, le président de la FFE organise une AG modificative des statuts, par exemple en cas de changement des règlements types de lutte contre le dopage.

09. Commissions fédérales

Les commissions statutaires fixées par les statuts sont la commission de surveillance des opérations de vote, les commissions disciplinaires et de lutte contre le

dopage, celle des juges et arbitres, la commission médicale et le Conseil des régions qui réunit les présidents de CRE.

Les autres commissions fédérales sont fixées librement par le Comité Fédéral. Elles comportent un président et un représentant du Comité fédéral qui constituent les groupes de projet utiles à leurs travaux. Leur rôle est de faire des propositions au Comité fédéral dans leur domaine d'expertise.

Les commissions sportives sont chargées d'une ou plusieurs disciplines.

Les commissions culturelles s'attachent à promouvoir des traditions équestres, comme le spectacle équestre, la vénérie, les courses de trot, la monte en amazone... Les commissions de développement comportent des thèmes comme les centres équestres, la formation, la pédagogie, insertion et handicap...

Retrouvez les noms des responsables des différentes commissions à la page :

www.ffe.com/La-FFE/Structure-et-fonctionnement/Commissions.

10. Organes déconcentrés FFE

Les Organes Déconcentrés de la FFE, OD, sont chargés de les représenter dans leur ressort territorial. La FFE a délégué au Comité National de Tourisme Équestre, CNTE, organe déconcentré national, les missions relatives aux activités de tourisme équestre. Au niveau local, la FFE est représentée par les Comités Régionaux d'Équitation, CRE, qui coordonnent l'action des Comités Départementaux d'Équitation, CDE, et des OD chargés du tourisme équestre, Comité Régional de Tourisme Équestre, CRTE, et Comité Départemental de Tourisme Équestre, CDTE.

Dans leur région ou leur département, les Comités régionaux et départementaux représentent la FFE et les clubs adhérents de la FFE. Leur mission principale est de contribuer au bon déroulement et au développement des activités équestres. Ils en assurent la promotion. Ils mettent en œuvre des animations comme fête de l'équitation, journée du handicap, présence sur Salons... Ils coordonnent et font connaître circuits et championnats. Ils mobilisent les forces du tourisme équestre pour faciliter les activités de pleine nature.



Assemblées générales

9 NOVEMBRE 2017

- Assemblées générales ordinaires FFE et CNTE au Parc Équestre Fédéral de Lamotte.
- Assemblées générales des CRE et CRTE pour valider la fusion des anciens CRE et CRTE dans les CRE conformes aux nouvelles régions administratives.

7 DÉCEMBRE 2017

Assemblées générales électorales de tous les CRE et CRTE.

CDE

La prolongation des mandats des élus prenant fin au 31 décembre 2017, tous les CDE doivent également procéder à leurs AG électorales.

MODALITÉS DE VOTE

Pour les AG FFE, CNTE, CRE et CRTE, le vote se fait par internet. Les dirigeants des groupements sportifs adhérents reçoivent par courrier leur code votant et leur code secret pour voter sur le site sécurisé agréé par la CNIL.

11 SITE INTERNET FFE

I2. Menu ffe.com

ACCUEIL

- Boutique
- Contact
- Développement Durable
- Santé
- Petites Annonces
- Presse
- Tout Savoir

SITES INFORMATIQUES

- FFE Club SIF
- FFEcompet

VOUS ÊTES

- Club
- Organisateur
- Cavalier
- Compétiteur
- Propriétaire
- Enseignant
- Officiel de compétition
- Journaliste

MENUS

- La FFE
- Disciplines
- Métiers
- Compétitions
- Tourisme
- Parc Équestre
- Publications

SITES DÉDIÉS

- achevalenfrance.com
- annonces.ffe.com
- boutique.ffe.com
- chevalgenial.com
- developpement.ffe.com
- equitationpourtous.ffe.com
- ffe5etoiles.com
- geocheval.com
- journeeducheval.ffe.com
- grandnational.ffe.com
- grandtournoi.ffe.com
- meeting.ffe.com
- opendefrance.ffe.com
- poneyecole.ffe.com
- photos.ffe.com
- sante.ffe.com



I3. www.ffe.com présentation

Le site internet www.ffe.com est un portail qui vous permet de vous orienter vers les différents sites et espaces web de la FFE. La page d'accueil comporte, au-dessus et au-dessous des grandes bannières, des onglets qui vous dirigent vers des rubriques transversales concernant tous les publics. Elle comporte un menu à droite de la page qui vous permet de vous diriger vers les différents espaces du site. Elle comporte aussi des raccourcis que vous atteignez en cliquant, soit sur une grande bannière en tête de page, soit sur des visuels permanents pour les actions les plus importantes du moment, soit sur les images d'un carrousel qui fait défiler circuits et événements.

I4. Aides en ligne

Le moteur de recherche vous permet de trouver la liste des pages où s'affichent les mots clés que vous avez saisis. La boîte *Rechercher dans le site* est en haut à droite de toutes les pages.

Sur FFE Club SIF, un menu *Aide à l'identification* figure sous la boîte d'identification en haut à droite. Consultez-la en cas de difficulté. Par ailleurs, des boîtes de dialogue s'ouvrent lorsque des opérations sont non conformes. Prenez le temps de les lire avant de continuer. Voir aussi la fiche 24 *Tout savoir*.

I5. Arborescence ffe.com

L'arborescence du site www.ffe.com ci-contre vous détaille l'architecture principale du site. Gagnez du temps. Passez un moment à cliquer sur toutes les zones de la page d'accueil pour une exploration qui vous permettra de naviguer plus rapidement sur le site.

I6. Opérations informatiques

Le site FFE Club SIF est le site des adhésions, des licences, des diplômes fédéraux, des officiels de compétition et des compétitions poney et club, ainsi que des disciplines collectives. Le site FFEcompet est le site des compétitions Amateur et Pro, nationales et internationales dans les disciplines FEI.

I7. Publics & thèmes ffe.com

Les menus regroupent les informations qui concernent, soit un public, soit un thème. Ils peuvent pointer vers des pages qui sont servies dans plusieurs espaces. Ils comportent en général une page portail qui rassemble le résumé des principales rubriques avec un lien vers les pages dédiées. L'organisation de ces pages change selon les besoins. La plupart ont des modules d'actualités ou d'événements qui permettent d'afficher en premier les informations les plus récentes.

I8. Sites dédiés

A cet ensemble, s'ajoutent les sites dédiés à un événement ou à un thème. Ce sont des sites à part entière avec une charte graphique différente du site principal. Ils ont en général un nom très explicite. Certains sont en http, d'autres en https, d'autres en www. Donc, le plus simple est de taper le nom sans préfixe dans la barre d'adresse.

I9. Espaces personnels

Certains espaces du site nécessitent d'être identifiés pour accéder à toutes les pages. Ce sont principalement FFE Club SIF, FFEcompet, Ressources et Qualité, Ma Page Cavalier FFE, Mon espace Club FFE, *Journée du Cheval*, *Poney Ecole*, *Equitation pour tous*, la Boutique, les Petites annonces et le forum. L'identification partagée est en développement pour que tous les espaces vous reconnaissent.

Si vous êtes identifié sur FFE Club SIF par exemple, vous n'avez pas besoin de vous



© FOTOLIA/CHABO

identifier pour aller sur votre site club, ni sur les inscriptions en ligne pour *Journée du Cheval, Poney Ecole, Equitation pour tous, JNAL...*

Mais si au cours de votre navigation, vous changez de site, il peut être nécessaire de vous identifier une seconde fois. C'est le cas par exemple quand vous allez de FFE Club SIF à FFEcompét et vice-versa ou vers la Boutique, les Petites annonces ou l'espace Ressources et Qualité.

20. Identifiant / Choisir

L'écran d'identification est unique. Les codes sont uniques. Votre code adhérent et votre mot de passe FFE vous permettent d'accéder à FFE Club SIF pour vos opérations licences et concours, à l'espace Ressources de ffe.com, à votre site web en ffe.com, à votre compte engageur FFEcompét et à votre compte organisateur FFEcompét. Votre numéro de licence et votre code SIF vous permettent d'accéder aux menus de la rubrique Officiels de compétition ou enseignants.

Attention, pour valider des Galops®, des brevets ou des randonnées, vous devez utiliser votre numéro de licence en identifiant et votre Code examinateur en mot de passe.

21. Identifiant bloqué

Pour des raisons de sécurité, vos identifiants sont bloqués au bout de 3 tentatives avec les mauvais codes. Vous ne pourrez effectuer une nouvelle tentative que 2 heures plus tard.

Il faut veiller à bien distinguer majuscule et minuscule, même si sur certains espaces, les 2 sont acceptés. Il faut veiller à mettre la dernière lettre de la licence en majuscule, même si certains espaces acceptent la licence sans

lettre ou la minuscule. En cas d'erreur, vérifiez vos codes et faites une seconde tentative.

Si vous avez à nouveau une erreur, cliquez sur Aide et suivez les conseils donnés pour ne pas bloquer votre compte. En cas de blocage définitif, contactez la FFE.

22. Affichages web

Les navigateurs internet ne fonctionnent pas toujours de la même manière. La plupart conservent en mémoire les pages consultées. Lorsque vous faites une opération et qu'elle n'apparaît pas à l'écran. Une actualisation peut être nécessaire. Faire CTRL + F5 sur les PC. Il faut toujours vérifier l'actualisation avant de conclure à l'échec de l'opération.

23. Tout savoir

L'onglet *Tout savoir* accessible depuis les pages d'accueil de tous les espaces de www.ffe.com regroupe l'ensemble des procédures fédérales pour que chacun puisse trouver rapidement en ligne la réponse à sa question. Les onglets identifient des publics: Clubs/organismes – Cavaliers/compétiteurs – Compétitions – Officiels – Poneys/chevaux – Propriétaires. Ils affichent par thème les liens vers les réponses aux principales questions.

24. Menu FFE Compét

Arborescence club identifié.

ACCUEIL

- Recherche concours
- Recherche cheval
- Recherche cavalier
- Classements
- Engager
- Mes concours

ESPACE PERSO

- Mon compte
- Mes engagements
- Mes réservations
- Mes lieux
- Mes chevaux favoris
- Mes chevaux à vendre
- Mes cavaliers favoris
- International
- Alerte mail et recherches
- Mes boxes
- Enreg. liste invités

25. Menu FFE Club SIF

Arborescence club identifié.

MON SIF

- Ma fiche club
- Attestation d'adhésion
- Attestation nb lic. année écoulée
- Mes concours
- Mes licences
- Mes impressions licences
- Mon adresse e-mail
- Mon site web
- Mon code secret
- Ma cavalerie SIF
- Mes cavaliers SIF
- Mes coach SIF
- Saisie lic pratiquant
- Saisie lic compétition
- Saisie carte vacances
- Dépôt de CM
- Dépôt de fichiers
- Mes examinateurs
- Mes sessions d'examen
- Mon compte
- Mes téléchargements
- Mon dossier fidélité
- Mes randonnées
- Correspondance
- Demande de labels

RECHERCHER

- Clubs
- Licences
- Equidés

FORMATION

- Centres agréés
- Calendrier
- Carte Ethologie
- Carte Equi-handi

OFFICIELS DE COMPÉTITION

- Recherche

COMPÉTITION

- DUC/ Événements
- BO Engts Résultats
- Qualifications Open
- Qualification/ Clt permanent
- Generali Open de France
- Grand Tournoi
- Horse-Ball (ama, pro)

TOURISME

- JNAL

STATISTIQUES

- Licences
- Clôture engagements

DOCUMENTATION

- Formulaires
- Déclarations de sinistre

ADHÉSIONS ET LICENCES



LES STATUTS
FONT OBLIGATION
AUX ADHÉRENTS FFE
DE DÉLIVRER LA LICENCE
À TOUS LEURS CAVALIERS.

27. CLAF / CLAG / ORAF / ORAG

DEUX FORMULES D'ADHÉSION
SONT PROPOSÉES.

L'adhésion **CL**ub comprend un pack de 30 licences et tous les services les plus utiles aux clubs proposant une activité d'école d'équitation. Elle s'appelle **CLAF** pour les établissements associatifs **AF**iliés, **CLAG** pour les non associatifs **AG**réés.

L'adhésion **OR**ganisateur s'adresse aux autres groupements sportifs, associations de concours, de cavaliers... Elle s'appelle **ORAF** pour les établissements associatifs **AF**iliés, **ORAG** pour les non associatifs **AG**réés.

28. Adhésion FFE

Adhérer à la FFE permet de bénéficier de tous les services mis au point collectivement par les centres équestres de France depuis des années.

Les clubs adhérents bénéficient de l'image de marque FFE et ont délégation pour délivrer des licences. Ils peuvent :

- organiser des sessions d'examen de Galops[®],
- engager leurs cavaliers en concours,
- organiser des compétitions officielles FFE,
- accéder aux labels Qualité,
- bénéficier du service Ressources,
- recevoir *La Ref* à tarif préférentiel,
- bénéficier d'un site internet gratuit qu'ils peuvent créer et administrer en toute liberté,
- devenir centre de formation pour préparer les candidats aux brevets fédéraux.

L'adhésion se renouvelle chaque année dès le 1^{er} septembre et avant le 31 décembre. Dossier d'adhésion sur www.ffe.com/club. Renouvellement annuel sur FFE Club SIF.

29. Comptes FFE

L'adhésion à la FFE entraîne l'ouverture de 3 comptes adhérents avec les mêmes codes. Le compte FFE Club SIF permet la prise des licences pratiquant et compétition et les engagements des cavaliers en concours Club et Poney. C'est sur ce compte que sont reversés les engagements des cavaliers participant aux concours Club et Poney organisés par le club. Deux comptes sont créés au niveau de FFEcompét pour les compétitions Amateur, Pro, Internationales et SHF, un compte engageur et un compte organisateur. Les dirigeants reçoivent lors de l'adhésion un identifiant et un code secret permettant de s'identifier.

PRATIQUE

Les opérations de débit ne sont possibles que si la cotisation est à jour et le compte créditeur.

Créditer le compte : par carte bancaire sur www.ffe.com / rubrique FFE Club SIF ou FFEcompét, ou par chèque global à l'ordre

de la FFE adressé à FFE Club. Préciser nom et code adhérent FFE au verso.

Suivre le compte : après identification, consultation et impression des relevés à tout moment sur le site internet.

Effectuer un virement : par internet depuis le site de votre banque ou depuis votre agence.

Pour les comptes FFEcompét :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 3000 3037 6600 0212 1166 231
BIC : SOGEFRPP

Pour les comptes FFE Club SIF :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 30003 03766 00050220085 58
BIC : SOGEFRPP

30. Licence FFE

Véritable passeport pour la pratique des activités de la FFE, la licence permet au cavalier de participer à toutes les activités fédérales, passer ses Galops[®], participer à des compétitions, avoir un carnet de randonnée électronique, un livret de formation... Elle lui donne accès à sa Page Cavalier FFE.

Assurances : la licence FFE comporte une assurance RC et individuelle accident. Le cavalier peut souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties. S'il est propriétaire d'équidé(s) ou s'il pratique des activités spécifiques, il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour les assurances RC Propriétaire d'Equidé, RCPE, RC Chasse ou RC Entraînement sur Chevaux de Course.

Avantages licence : la licence FFE permet aux cavaliers de bénéficier auprès de plus de 15 partenaires de tarifs préférentiels et de réductions pour s'assurer, voyager, aller aux spectacles et Salons équestres, s'organiser, s'équiper et s'informer. Retrouvez tous les avantages licence depuis l'espace cavalier : www.ffe.com/cavalier.

Petites annonces : les adhérents et les licenciés bénéficient, chaque année, de Petites Annonces gratuites sur le site www.ffe.com.

31. Saisie licences & assurances

Préalable : le compte adhérent FFE doit être en cours de validité et créditeur.

Saisie : la saisie s'effectue sur FFE Club SIF. Seul le club peut souscrire la licence pratiquant et la licence compétition. Les extensions d'assurance facultatives peuvent être saisies par le club ou par le licencié via sa Page Cavalier FFE. Licence pratiquant : numéro de la précédente licence ou nom, prénom, date de naissance, coordonnées.

Licence compétition : Valider les divisions et disciplines souhaitées. Le certificat médical et l'autorisation parentale peuvent être déposés scannés dans la rubrique "dépôt CM" par le licencié depuis sa page cavalier FFE ou par le club depuis l'espace FFE Club SIF.

Le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Lorsqu'il est exigé, Il doit mentionner l'absence de contre-indication au sport ou à l'équitation en compétition, dater de moins d'un an et comporter nom, numéro d'ordre, cachet et signature du médecin.

Utiliser le modèle de certificat médical disponible sur ffe.com. Entre la fourniture de deux certificats médicaux, le cavalier doit remplir un questionnaire de santé disponible sur ffe.com. L'autorisation parentale pour les mineurs doit être signée par le représentant légal de l'enfant. Préciser très lisiblement le numéro de licence sur chaque document. RC propriétaires, chasse & EC course : Saisir la RCPE, la RC chasse ou la RC EC course après avoir validé la licence pratiquant. Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.

Contrôle : A tout moment, les licences peuvent être consultées sur www.ffe.com/sif.

Si le club n'a pas opté pour la dématérialisation, les licences lui sont expédiées toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif.

32. Doublons licences

Lors de l'enregistrement d'une nouvelle licence, assurez-vous que le cavalier n'en possède pas une ancienne et privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier dans la liste déroulante de vos licenciés.

La création d'un doublon de licence entraîne la perte des informations rattachées à la 1^{ère} licence du cavalier : Galops®, résultats en compétition... En cas de doublon, retourner la licence générée par erreur ainsi que la partie à conserver par le club à FFE Club en précisant le numéro de la licence avec laquelle elle fait doublon. Pour les particuliers, contacter FFE Club.

33. Carte vacances

La carte vacances s'adresse aux cavaliers occasionnels. Elle est valable 1 mois et comprend la même assurance que la licence pratiquant. Dans Mon SIF, choisir Saisie carte vacances.

34. Page cavalier FFE

Accessible depuis la page d'accueil www.ffe.com en cliquant sur le bouton Ma Page Cavalier FFE, c'est l'espace personnel du licencié FFE. Pour y accéder, il faut, soit saisir le numéro de la licence et le code SIF, soit, si vous ne les connaissez pas, cliquer sur Demandez identifiant et mot de passe.

IMPRESSIONS

Le cavalier peut y imprimer différents documents : sa fiche licence, un duplicata de licence, son formulaire de certificat médical et d'autorisation parentale le cas échéant, son CV de cavalier, ses Galops®, son palmarès, ses attestations d'assurance...

INFORMATIONS PERSONNELLES

La Page Cavalier FFE reprend toutes les informations personnelles et permet de les modifier pour les mettre à jour : adresse, email, code secret, téléphone... Le cavalier peut également ajouter une photo afin de personnaliser sa licence.

A noter que seuls le club et le cavalier peuvent demander à la FFE la modification des noms, prénoms et date de naissance.

ASSURANCES

Les assurances complémentaires peuvent être souscrites par le cavalier depuis cette page, les garanties d'assurance peuvent y être consultées et un sinistre peut être déclaré.

DIPLÔMES FFE

Le CV de cavalier reprend tous les diplômes obtenus. Des QCM sont également proposés afin de préparer ses Galops®. On peut choisir le formulaire sur lequel imprimer son diplôme.

COMPÉTITION

Toutes les informations liées à la compétition sont rassemblées : niveau de la licence de compétition, engagements, résultats et listes de qualification. Le cavalier peut aussi imprimer son palmarès. Si le licencié est officiel de compétition, il retrouve ici son bilan d'activité et peut renseigner ses disponibilités pour la saison en cours.

35. Déclaration de sinistre

S'identifier sur FFE Club SIF en tant que club. Choisir la rubrique Documentation / Déclarations de sinistre. Les informations à fournir sont : coordonnées du cavalier, circonstances du sinistre et conséquences. Valider. La validation en ligne transmet instantanément la déclaration au Cabinet Pezant agent Generali.



© FFEPSV

36. Dématérialisation

LICENCES

Les licences peuvent être imprimées facilement par le licencié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club SIF. Faites le choix de la dématérialisation des licences lors de votre renouvellement d'adhésion. La licence papier ne vous sera plus adressée et une affiche vous permettra d'expliquer à vos cavaliers comment aller chercher leur licence sur leur Page Cavalier FFE, même sans avoir ni le numéro, ni le code.

GALOPS®

La FFE ne procède pas à l'édition des diplômes qui sont enregistrés sur les licences. Chaque cavalier peut imprimer facilement son diplôme en choisissant parmi la quinzaine de formulaires disponibles celui qui lui plaît le mieux. Il lui suffit de cliquer sur Ma Page Cavalier FFE à la page d'accueil de www.ffe.com. Une fois connecté à son espace perso, il va dans Mes Diplômes FFE, il clique sur l'année d'obtention du Galop® puis il imprime le diplôme.

37 PUBLICATIONS PAPIER...



38. La REF

Magazine mensuel en version numérique tous les mois doublée d'une version papier en octobre, janvier, avril et juillet. Le seul magazine spécialisé destiné aux décideurs de l'équitation, dirigeants de clubs, organisateurs de concours, officiels de compétition. Chaque mois, les informations utiles pour les clubs et les enseignants : nouvelles activités, actions collectives, sport, formation, pédagogie, réglementation, tourisme, vie équestre... Des dossiers sur des sujets comme la fidélisation, la rentrée, etc.

Abonnement : 50€ par an. Tarif préférentiel adhérents FFE 25 €. Consultable gratuitement sur le site www.ffe.com rubriques publications et clubs, sur Google Play et iBooks.

39. L'Estafette

Magazine trimestriel publié en septembre, décembre, mars et juin. 24 pages.

L'Estafette s'adresse à tous les cavaliers qui ont une licence FFE fléchée tourisme. Elle est envoyée à tous les adhérents et organes déconcentrés FFE.

Des rubriques régulières : actualités départementales, régionales, nationales et internationales, articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature pour vos cavaliers et vos chevaux, informations juridiques, infrastructures, attelage, grands événements...

Abonnement : 8€. Tarifs préférentiel adhérents et licenciés FFE 4€. Consultable gratuitement sur le site www.ffe.com/tourisme/Publications, sur Google Play et iBooks. Mailing adressé aux clubs et enseignants.

40. Cheval Nature

Catalogue annuel de promotion des activités de tourisme équestre publié en décembre. 160 pages.

Cheval Nature c'est plus de 700 adresses d'établissements et associations de Tourisme Equestre, la liste des établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre et Cheval Etape, un cahier spécial attelage,

les coordonnées des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre. Diffusé à 25 000 exemplaires en version nationale ou régionale, *Cheval Nature* est distribué gratuitement sur les manifestations. Il peut être demandé en ligne sur www.ffe.com/tourisme/Publications ou par mail à tourisme@ffe.com.

41. Guides Fédéraux

GUIDES GALOPS®

La FFE est devenue son propre éditeur pour réaliser des publications en phase avec les besoins des clubs.

LES GUIDES FÉDÉRAUX DES GALOPS® COMPORTENT 6 CHAPITRES :

1. Connaissances générales
2. Connaissance du cheval
3. S'occuper du cheval
4. Pratique équestre à pied
5. Pratique équestre à cheval
6. Passer son Galop®

Ils détaillent, étape par étape, les apprentissages pour acquérir les compétences, les connaissances et les savoir-faire d'homme / de femme de cheval.

GUIDES ACTIVITÉS

Les Guides Fédéraux des activités sont réalisés avec le concours des commissions sportives et culturelles pour mettre à disposition de tous les informations sur une discipline ou une activité. Ils comportent les chapitres :

1. Présentation
2. Débuter l'activité
3. Participer à des rencontres
4. Organiser des rencontres
5. Participer à l'encadrement.

Ils comportent des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre des premières séances d'initiation.

Les *Guides fédéraux Galops® Poneys, 1, 2, 3, 4, Pony-games, Spectacles, TREC et Hunter* sont en vente à la boutique en ligne 10 ou 16 €.

Tarif préférentiel pour les clubs.

Egalement disponibles au tarif de 7,99€ en iBook sur Google Play / Livres et sur itunes. apple.com/fr/book.

Saisir Guide Fédéral dans la boîte de recherche.

42 ...ET NUMÉRIQUES

43. Lettre Fédérale



Publication hebdomadaire, *La Lettre Fédérale* est disponible sur www.ffe.com/journaliste/Lettres-Federales. Outil de référence pour la presse, elle donne les résultats des équipes de France, les commentaires du staff France, annonce les engagements du week-end à suivre et les invitations à des conférences de presse, AG, réunions, salons...

Destinée à favoriser la couverture médiatique des performances tricolores et à promouvoir les organisations en faisant la promotion des événements à venir, elle comporte aussi la sélection des programmes TV pour faire vivre le sport et développer l'esprit supporter.

44. Newsletters FFE

La FFE diffuse des Newsletters sur des circuits, des événements et des thèmes dédiés.

Les circuits et / ou les disciplines ont leurs Newsletters : French Tour, Eventing Tour, Dressage, Grand National, Amateur Gold Tour... Elles donnent toutes les informations pour faire vivre les circuits.

Des Newsletters portent aussi sur des événements ou des thèmes, comme les Newsletters championnats : Generali Open de France, Grand Tournoi, Meeting des Préparateurs... Ou la Newsletter Spectacles.

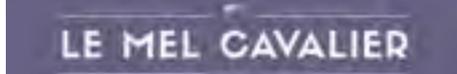
Ces Newsletters sont envoyées à la fois aux médias et aux personnes concernées et abonnées.

FFE Ressources envoie chaque mois aux dirigeants de clubs *La Lettre Ressources et Qualité* et FFE Tourisme envoie *La Lettre du Tourisme Equestre* aux clubs et aux OD, à chaque fois qu'il y a des événements ou des rendez-vous à annoncer.

S'ABONNER

Par mail à communication@ffe.com. Préciser les Newsletters souhaitées.

45. LeMelCavalier FFE



LeMelCavalier FFE est une Newsletter envoyée à tous les cavaliers qui ont renseigné une adresse mail valide sur leur licence. Il comporte une version dédiée aux enfants,

LeMelPoney qui est envoyé avant les vacances scolaires et une version mensuelle pour les cavaliers de plus de 10 ans. Il fait partager à tous les licenciés, pratiquants, dirigeants, responsables d'OD, les projets fédéraux pour les cavaliers.

Il privilégie les actions liées à la licence fédérale, réductions et tarifs préférentiels sur les événements, propositions des partenaires FFE, priorités, réductions ou gratuits sur les billetteries des grands événements... Il renforce le sentiment d'appartenance à la communauté FFE et crée la famille France autour de nos équipes.

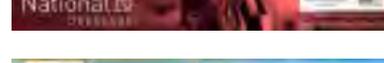
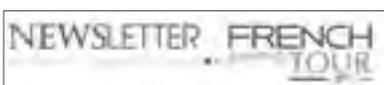
Il est également mis en ligne dans les pages FFE des sites clubs. Dites à vos cavaliers de saisir leur mail à partir de leur *Page Cavalier FFE* pour le recevoir.

46. FFE TV

Accessible depuis la page d'accueil ffe.com, FFE TV regroupe les vidéos dont la FFE a les droits de diffusion. C'est une plate-forme de vidéos à la demande.

Le catalogue regroupe les sujets réalisés à l'occasion des circuits et grands événements, les films pédagogiques, les vidéos des concours réalisées par les organisateurs, les clips d'annonce des rendez-vous... Il est organisé par chaînes thématiques : événements sportifs, tourisme équestre, chaîne Santé, Parc Equestre Fédéral, équitation en France, disciplines équestres...

Une TV reliée à un ordinateur connecté à bon débit vous permet de les diffuser dans votre club-house. Voir détail des vidéos pédagogiques Fiche 58 page 16.



47. Réseaux sociaux

La FFE est présente sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Snapchat et Youtube.

Une page dédiée réunit tous les liens. Elle est accessible via un visuel sur la page d'accueil ffe.com et par l'adresse : www.ffe.com/journaliste/Reseaux-sociaux.

NOUVEAU : pensez à renseigner les adresses de vos réseaux sociaux sur votre fiche club FFE Club SIF pour que les internautes vous trouvent facilement.



DIPLÔMES DE CAVALIER & FORMATIONS



© FFEFE, Mmodier



49. Validation Galops®

L'enseignant doit être enregistré dans la liste des examinateurs d'un club pour pouvoir créer une session d'examen. S'identifier avec numéro de licence et code examinateur. Aller dans Saisie Galops®. Créer une nouvelle session en complétant les renseignements demandés. Choisir le type d'examen et le niveau. Cliquer sur Enregistrer.

Saisir le numéro de licence ou si c'est un cavalier du club organisateur de la session, les premières lettres de son nom qui feront apparaître son nom complet. Ensuite, valider soit l'examen en cliquant sur Tout valider, soit un ou plusieurs modules.

Les codes couleur sont bleu = déjà acquis, gris = non validable, blanc = à valider, vert = validé. Il faut valider la session puis confirmer la validation pour finaliser l'enregistrement.

50. Diplômes cavalier

Quel que soit son niveau et sa pratique, chaque cavalier a la possibilité de faire valider ses connaissances et ses compétences grâce aux nombreux diplômes que propose la FFE.

Les Galops® Poneys proposent aux enfants de 3 à 10 ans un parcours de formation en 2 cycles de 3 étapes chacun : Poneys® de bronze, d'argent et d'or puis Galops® de bronze, d'argent et d'or..

Les Galops® de cavalier jalonnent l'évolution du cavalier et composent le plan de formation fédéral. Il existe des Galops® de cavalier, des Galops® de spécialité, Cavalier de dressage, Pleine Nature, Meneur, Voltigeur, Westerner, Amazone, Equitation de Travail, et des Galops® de Compétition, CSO, CCE, Dressage, Hunter, Endurance et TREC. L'enseignant les valide quand il juge le niveau du cavalier satisfaisant.

Les Degrés permettent de certifier des compétences attestant un niveau de maîtrise des techniques équestres en lien avec la filière professionnelle des métiers de l'encadrement des activités équestres.

Les Savoirs éthologiques centrés sur le comportement du cheval et la relation de confiance et de respect s'adressent aux cavaliers souhaitant approfondir leurs connaissances du cheval en tant qu'animal.

Les Brevets de Tourisme Equestre permettent de valider des compétences propres à la pratique de la randonnée. Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, ces Brevets apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Retrouvez toutes les informations sur www.ffe.com/cavalier/Diplomes-de-cavalier.

51. Code examinateur

Pour valider les diplômes de cavalier, l'enseignant doit être titulaire d'un code examinateur actif. Les droits de validation spécifiques sont attribués en fonction du diplôme de l'enseignant. Première demande : pour obtenir un code examinateur, il suffit d'envoyer le formulaire de demande téléchargeable dans l'espace enseignant de www.ffe.com accompagné d'une photocopie du diplôme.

Validité : le code examinateur reste actif à deux conditions, être titulaire d'une licence en cours de validité et avoir validé au moins un diplôme de cavalier dans l'année.

52. Qualifications professionnelles

L'Animateur Assistant d'Equitation permet d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres, BEES ou BPJEPS, DE ou DES, à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus. L'Animateur Assistant d'Equitation est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur.

L'Accompagnateur de Tourisme Equestre certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés.

C'est un titre à finalité professionnelle de niveau IV qui permet d'exercer en autonomie. Ces 2 titres sont inscrits au RNCP, Registre National des Certifications Professionnelles, et permettent d'exercer contre rémunération.

53. Centre de formation

Les établissements équestres adhérents de la FFE peuvent être centre de formation pour ces qualifications professionnelles. Il

suffit de retourner à FFE formation le formulaire de demande téléchargeable sur www.ffe.com accompagné de la copie du diplôme du formateur et du plan de formation type présentant l'organisation et la programmation de la formation pour chaque module ainsi que l'intervenant.

L'établissement doit remplir certaines conditions de labellisation, de nombre de licences délivrées et d'engagements en compétition ou de journées de randonnée. La FFE demande également au CRE d'émettre un avis sur le dossier de demande.

Retrouvez les règlements des examens, les dossiers de demande d'agrément pour la formation ainsi que la liste des établissements agréés sur www.ffe.com/Metiers/Qualifications-professionnelles-de-la-FFE.

54. Brevets Fédéraux

Les Brevets Fédéraux d'Entraîneur 1 et 2 sont destinés aux enseignants diplômés d'Etat qui souhaitent acquérir et valoriser des compétences d'entraîneur dans une discipline de compétition.

Ils existent dans la plupart des disciplines, dressage, CSO, CCE, hunter, TREC, endurance, voltige, pony-games, attelage, horseball, équitation western. Ils s'obtiennent en passant un examen, suite à une formation. Le niveau 1 correspond aux compétitions Club et Pony, le niveau 2 ajoute le niveau Amateur.

Les Brevets Fédéraux d'Encadrement permettent aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences dans des domaines spécifiques en termes d'activités et / ou de publics accueillis. Ils comportent les niveaux 1 et 2.

Le BFE Equi-handi forme à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il compte deux mentions : handicap mental et handicap moteur et sensoriel.

Le BFE Equi-social forme à l'accueil des publics pour qui l'insertion est un moyen de surmonter leurs difficultés sociales.

Le BFE Spectacle équestre de club forme aux activités du spectacle. Il est ouvert aux enseignants et aux animateurs.

Le BFE travail à pied forme au travail à pied d'un équidé pour améliorer aussi bien cavalerie de club que cavalerie de compétition.

Le Brevet Fédéral d'Equitation Ethologique 1 et 2 permet aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences en équitation éthologique et de valider les Savoirs Ethologiques des cavaliers.

Retrouvez les règlements de tous les Brevets Fédéraux ainsi que les calendriers d'examen sur www.ffe.com/enseignant/Formation-continue.

55. Experts Fédéraux

La FFE souhaite favoriser des formations de qualité à tous les niveaux, dans tous les domaines et dans toutes les régions. Dans ce but, elle a constitué un groupe de techniciens reconnus pour leurs compétences dans leur spécialité, animés par l'envie de transmettre leur savoir : les Experts Fédéraux.

En contact direct avec la DTN et les entraîneurs nationaux, ils ont vocation à animer des formations à l'initiative des CRE et à l'attention des enseignants en activité pour la préparation des Brevets Fédéraux d'Encadrement dans toutes les thématiques de pédagogie et de sport.

DEVENIR EXPERT FÉDÉRAL

Intégrer la liste des Experts Fédéraux, c'est être référencé par la FFE comme expert et être un formateur conseillé aux responsables des régions, des départements et des clubs. C'est s'engager concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation équestre en France.

L'Expert Fédéral s'engage à assurer chaque année 4 jours de formations dans le cadre de ce dispositif selon les modalités et les barèmes de prise en charge de la FFE. Seuls des enseignants titulaires du BPJEPS ou du BEES peuvent être nommés Experts Fédéraux.

Retrouvez le dossier de demande de nomination téléchargeable sur l'espace enseignant de ffe.com rubrique Experts Fédéraux.

56. Formation continue

Des formations continues à destination des enseignants sont organisées par la FFE, si possible avec un financement FAFSEA pour les salariés et VIVEA pour les dirigeants. Voir notamment le programme des formations au Parc. De plus, la FFE organise des formations à l'intention des officiels de compétition.



© FFE/PSV



© FFE/IL Legoux

57. Equivalences internationales

La FFE fait partie de l'IGEIQ, International Group for Equestrian Qualifications. Cette organisation indépendante, à laquelle 33 Fédérations équestres adhèrent, a comparé et référencé les différentes qualifications équestres en trois niveaux.

Les passeports, délivrés par chaque fédération membre, permettent aux enseignants de voir leurs qualifications confirmées et reconnues dans les pays membres de l'IGEIQ.

Le passeport assure aux employeurs potentiels que son titulaire est dûment qualifié et à quel niveau. Contact FFE Formation. Renseignements : www.ffe.com/enseignant/IGEIQ.

OUTILS CLUB FFE

AU FIL DES ANNÉES, LA FFE A MUTUALISÉ UNE FOULE DE DOCUMENTS ET DE SERVICES QUI PERMETTENT À CHACUN DE DISPOSER D'OUTILS CLÉS EN MAIN DANS LES DOMAINES DE LA PÉDAGOGIE, DE LA GESTION ET DE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS.



7 espaces du site internet rassemblent les outils clubs en ligne : les Espaces Club, Enseignant, Ressources, Tourisme, Développement Durable, *Journée du Cheval* et FFE TV.

Espace Club

L'Espace Club vous donne tous les liens vers une multitude de documents pédagogiques et promotionnels et compte des pages dédiées aux activités Spectacles et Cheval & Différences. N'hésitez pas à saisir ce que vous cherchez dans votre moteur de recherche en ajoutant ffe.com pour trouver rapidement la bonne page. Exemple la recherche "fiches pédagogiques ffe.com" vous affichera immédiatement la liste des fiches pédagogiques disponibles sur le site FFE y compris dans les archives.

Mediathèque

La rubrique Médiathèque de l'Espace Club rassemble les liens vers les principales parties du site qui rassemblent des documents pédagogiques et promotionnels. La nouvelle rubrique MediatekClub, accessible, une fois identifié en tant que club ou qu'enseignant, depuis l'espace Club ou depuis l'accueil FFE Club SIF, rassemble les outils clubs FFE téléchargeables : Dossier Fidélisation / Promotion de vos activités toute l'année / Chèques cadeau pour Noël / Eléments *Journée du Cheval*, etc. A noter que le recueil des fiches séances *Cheval Génial* y est disponible dans les Archives.

Espace Enseignant

L'Espace Enseignant rassemble tout ce qui concerne le cursus cavalier, la formation initiale et la formation continue aux métiers de l'encadrement et les liens vers pédagogie, sessions d'examen, etc

Espace TE

Des documents, destinés à tous les acteurs, partenaires et pratiquants du tourisme équestre répondent à vos questions sur la création d'itinéraires de randonnée, les aspects juridiques ou techniques concernant les chemins, le balisage, les hébergements. Vous y trouverez une quinzaine de fiches pratiques, ainsi que deux guides méthodologiques : *Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres* et *Balisage et signalisation d'un itinéraire de randonnée équestre*.

FFE TV

FFE TV héberge près de 1000 vidéos utiles pour animer les stages ou les stands sur foires et salons.

Les 28 films *Objectif Galop*® montrent les bonnes pratiques au programme des Galops® 1 à 4.

La chaîne *Tourisme équestre* compte des didacticiels d'une quinzaine de minutes sur Orientation, Matelotage, Bourrellerie, Maréchalerie, Secourisme équin, Soins aux chevaux, GeoCheval, etc. La chaîne *Disciplines équestres* compte 8 films de 13 minutes qui montrent comment s'initier à différentes activités.

La série *Le Pied à l'Etrier* compte 25 petits films qui présentent des témoignages de personnes découvrant une activité.

La série *Le Cheval c'est trop génial* compte 150 films de 5 minutes avec de multiples séances de découverte de plus de 30 disciplines et activités, dont en sujet principal la voltige en Saison 1, le spectacle en Saison 2 et le horse-ball en Saison 3.

Et aussi

Fiche 64 p 18 : Espace Ressources
Fiche 84 p 28 : Journée du Cheval
Fiche 142 à 148 p 38 : Espace Développement Durable.

59

PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

SIÈGE SOCIAL DE LA FFE, LE PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE EST LE LIEU D'ACCUEIL DES GRANDS CHAMPIONNATS DE FRANCE. PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, IL ACCUEILLE LES STAGES DES CLUBS ET EN DEHORS, C'EST UN CENTRE DE RÉUNIONS, STAGES ET SÉMINAIRES TRÈS ACTIF.

60. Parc stages clubs

Chaque club peut organiser au Parc Equestre Fédéral son stage avec ses cavaliers, ses enseignants et sa cavalerie. Le Parc assure l'hébergement, la restauration et la logistique. Chaque enseignant peut s'investir pleinement dans ses objectifs pédagogiques. Plus de 100 clubs viennent chaque année avec plus de 1 500 cavaliers différents.

Infrastructures sportives : le Parc met à disposition ses installations pour toutes les disciplines avec plus de 20 pistes, 3 manèges de 4 000 m², un cross national sur 25 hectares, 1 spring-garden, 1 marathon d'attelage, 9 terrains de horse-ball, 2 terrains de polo, 1 rond d'Avraincourt, 2 pistes de galop, accès à la forêt domaniale, 25 hectares de parkings, 3 blocs sanitaires et une sonorisation générale permanente.

Activités : découverte de nouvelles disciplines avec des intervenants spécialisés, perfectionnement sur les terrains des championnats, organisation de compétitions, soirées interclubs avec animations...

Pratique : le stage type débute le lundi à midi et se termine le samedi à l'issue du déjeuner. Le prix du séjour pour la semaine comprend l'hébergement, la restauration des cavaliers, les boxes, la nourriture pour la cavalerie, la mise à disposition des matériels, les installations...

Réservation et renseignements par mail à parc@ffe.com selon calendrier / 02 54 94 46 00

61. Parc formations

Formation continue : plus de 200 journées de stages et formations sont

organisées au Parc chaque année. Les formations d'encadrement s'adressent aux enseignants, aux entraîneurs, aux officiels de compétition...

Certaines sont organisées par la FFE, d'autres par les CRE, d'autres par des entreprises publiques ou privées.

Stages sportifs : une centaine de regroupements des meilleurs cavaliers dans une discipline ou une classe d'âge sont convoqués chaque année au Parc pour des stages de préparation avec les sélectionneurs et entraîneurs nationaux dans les principales disciplines.

Pôle France Attelage : un pôle France dédié à l'attelage permet le regroupement à Lamotte des meneurs de toutes les catégories, solo, paire et team, à poney et à cheval, pour des stages de détection, de perfectionnement et de préparation aux grandes échéances de l'année.

62. Parc séminaires

Salles de réunion, vastes espaces modulables couverts ou semi-ouverts, salles de restaurant, hôtel, hébergements collectifs, les infrastructures du Parc permettent d'accueillir à la carte congrès et séminaires.

63. Parc en bref & en chiffres

- Le siège de la FFE avec 5 000 m² de locaux administratifs.
- 3 restaurants.
- 15 salles équipées.
- 55 jours de manifestation / an.
- 200 lits.
- 200 journées de stages / an.
- 400 hectares.
- 520 boxes.
- Un hôtel de 35 chambres.



© FFE/DL

Planning des stages Clubs au Parc

Période	Nb semaines	Réservation à partir du :
Vacances de Février	4	1 ^{er} novembre
Vacances de Pâques	4	1 ^{er} janvier
Vacances d'Été	Hors manifestations	1 ^{er} février
Vacances de Toussaint	2	1 ^{er} juin
Vacances de Noël	1	3 septembre

FFE RESSOURCES OFFRE AUX DIRIGEANTS DES GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS UN SERVICE DÉDIÉ AUX ASPECTS JURIDIQUES – ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES – DE LA VIE DES CLUBS ET DES ORGANISATEURS DE CONCOURS.



Les juristes de FFE Ressources apportent une information juridique adaptée pour répondre aux problématiques rencontrées quotidiennement par les dirigeants. Des supports d'informations et des outils pratiques sont régulièrement mis en ligne et mis à jour.

Domaines d'intervention

FFE Ressources propose son expertise pour :

- les relations avec les différents interlocuteurs du club : cavaliers, propriétaires, public, administrations, salariés, etc
- la gestion des impayés
- l'accueil des personnes en situation de handicap
- les normes régissant les constructions et plus généralement les infrastructures : réglementations spécifiques liées aux animaux, à l'environnement, à l'implantation, contraintes liées aux zones agricoles, sécurité incendie, etc
- des aspects à surveiller lors de la conclusion d'un bail, de constructions, de travaux, etc
- la gestion courante de l'établissement : par exemple les questions liées à la fiscalité ou au statut des sociétés et associations
- la création d'une nouvelle rubrique "Bien-être animal et éthologie", à la suite de l'arrivée d'une éthologue dans le service FFE Ressources. Plusieurs fiches sont déjà en ligne : la gestion de la fin de vie, les 5 sens du cheval, son comportement normal, etc

Pratique

Un espace dédié aux adhérents FFE est accessible, après identification avec les codes club du dirigeant, depuis la page d'accueil du site internet www.ffe.com.

Sur cet espace, FFE Ressources met à la disposition des adhérents, des fiches pratiques, des modèles d'affiches et de contrats ainsi que des formulaires administratifs pour la gestion quotidienne de leur établissement.

Parmi les plus téléchargés on retrouve, les modèles de contrats de pension, les affiches imposant le port du casque à la norme ainsi que les consignes de sécurité à afficher dans l'établissement.

Des dossiers concernant l'organisation de compétitions et le transport d'équidés ont été spécialement créés pour apporter une réponse globale aux clubs et aux organisateurs de concours sur ces deux sujets très couramment abordés.

Des fiches thématiques sont également à disposition sur tous les sujets traités par FFE Ressources.

Veille juridique

Le service FFE Ressources effectue une veille journalière, française et européenne, pour suivre au plus près l'actualité de la filière et informer régulièrement les adhérents des évolutions juridiques qui peuvent impacter les établissements équestres. Cette veille porte sur des dossiers tels que la fiscalité, les transports, la jurisprudence, etc.

L'objectif est double : intervenir suffisamment en amont pour informer des réglementations à l'étude, évaluer leurs impacts, et les diffuser rapidement aux adhérents FFE grâce aux outils Ressources (actualité Ressources, lettre Ressources, modèles, etc.).

En savoir plus

La *Lettre Ressources* envoyée chaque mois par mail aux dirigeants fait le point sur les actualités d'ordre juridique et économique.

Les publications dans *La Ref* développent chaque mois un ou deux dossiers d'intérêt général.

Les juristes de FFE Ressources peuvent être contactés par téléphone de 14 h à 18h au 02 54 94 46 00 ou par email à l'adresse ressources@ffe.com.

65

VÉRIFICATIONS

LES LISTES CI-DESSOUS VOUS PERMETTENT DE VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES POINTS SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE CONTRÔLES.

ADMINISTRATIF	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
STRUCTURE <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la déclaration et de l'existence juridique de la structure • Vérification de la couverture de l'assurance • Responsabilité civile professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Extrait K-bis ou extrait K pour les entreprises individuelles • Copie des statuts • Copie du récépissé de la déclaration en préfecture • Attestation d'affiliation MSA en fonction de la nature de l'activité de la structure • Attestation INSEE le cas échéant • Affichage de la RC professionnelle 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Entreprises en sociétés Fiche: Créer une association Fiche: Assurance
PERSONNEL <ul style="list-style-type: none"> • Equipe en nombre suffisant par rapport à la taille de la structure, la cavalerie et le nombre de cavaliers • Mise à disposition et port effectif des équipements de protection individuelle (EPI). • Vérification de l'affichage obligatoire à destination des salariés : voir point "affichages" ci-dessous. 	<ul style="list-style-type: none"> • Copie des contrats de travail des salariés • Copie des diplômes de chacun des membres du personnel • Copie des attestations de stagiaires • Copie à jour des cartes professionnelles à jour • Copie des déclarations de paiement des charges MSA ou URSSAF • Copie des contrats complémentaire santé et prévoyance décès • Copie des entretiens professionnels • Registre du personnel à jour • Document unique d'évaluation des risques prenant en compte la pénibilité • Fiche d'entreprise élaborée par la médecine du travail • Registre des accidents du travail 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Vérifier et afficher les diplômes du personnel Onglet "Gérer au quotidien" Onglet "Protéger le salarié" Fiche: L'emploi des jeunes travailleurs Quiz: Santé et Sécurité au travail pour les salariés
CAVALIERS <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un contrat d'inscription • Signature du règlement intérieur • Conserver le volet de la licence réservé aux clubs et le faire signer par le licencié • Enregistrement du certificat médical ou du questionnaire de santé 	En cas de contentieux avec un client, un document écrit pourra servir de preuves. ⚠ Il est très fortement conseillé de faire signer ces documents par le cavalier ou son représentant légal ⚠	<input type="radio"/>	Fiche: Gérer les inscriptions. Modèle: Contrat d'inscription. ffe.com: Rubrique "tout savoir". Espace santé de ffe.com: Certificat médical
AFFICHAGES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
AFFICHAGE À DESTINATION DU PUBLIC Vérification de l'affichage identifié, organisé dans un lieu facilement et régulièrement accessible aux salariés et lisible par tous.	<ul style="list-style-type: none"> • Prix des prestations avec les différents taux de TVA appliqués • Horaires d'ouverture au public • Copie des diplômes et cartes professionnelles avec les dates de validité • Attestation assurance RCP annuelle • Détail des garanties de la licence et assurances complémentaires • Consignes à respecter en cas d'incendie et numéros d'urgence • Règlement intérieur du club • Règles d'hygiène et de sécurité des activités équestres • Interdiction de fumer et de vapoter • Affichage de l'obligation du port du casque 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Tarifs Fiche: L'affichage obligatoire Modèles d'affichage que vous pouvez imprimer Modèle: Règlement intérieur
AFFICHAGE À DESTINATION DES SALARIÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection du travail • Médecine du travail • Référence à la convention collective des centres équestres • Horaires collectifs de travail • Repos hebdomadaire • Congés payés • Textes sur l'égalité salariale entre hommes et femmes et la lutte 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle d'affichage lorsque vous avez des salariés Fiche: Les documents de l'entreprise

INSTALLATIONS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES • Vérifier que l'enseigne est correctement apposée : distance, norme d'autorisation du règlement local de publicité • Vérifier que la pré-enseigne respecte bien les exigences posées par la loi	Tenir à disposition : • Pour les enseignes, autorisation du maire si nécessaire • Pour les pré-enseignes : autorisation du propriétaire	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Enseignes
CONCEPTION d'ensemble des locaux sportifs, des installations extérieures et des voies de circulation intérieures, compatibles avec la nature de l'activité équestre pratiquée, la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers	Matériaux de construction et clôtures non dangereux pour les personnes et les animaux : • Absence de fils de fer barbelés • Absence de bois créosoté dans les lieux accessibles au public	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Normes de construction
ZONES INTERDITES La réserve de fourrage, le stockage d'engins et le stockage de produit phytosanitaire doivent notamment être interdits au public et sécurisés	Si existence de zones interdites au public : • Affichage global d'un plan d'évolution : zones privées / publiques / interdites, etc • Signalisation des zones interdites ou dangereuses avec mention de la nature du danger	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Affiche interdit au public
ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ Toute structure accueillant du public doit être accessible à un public handicapé	• Accessibilité aux bâtiments accueillant du public (sanitaire, place de parking, club-house, etc.) + récépissé de dépôt du document tenant lieu d'Ad'AP • Registre d'accessibilité qui peut être demandé par toute personne (obligatoire à dater du 1 ^{er} septembre 2017)	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Accessibilité handicapé Modèle : Registre d'accessibilité
SÉCURITÉ	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
CASQUE La norme des casques change en 2017. Pensez à mettre vos affichages à jour. A dater du 1 ^{er} septembre 2017, le port du casque est obligatoire pour les mineurs à l'exception de la pratique de la voltige ou lorsque le pratiquant est à pied.			
Vérification des casques et du registre.	• Affichage de l'obligation du port du casque • Tenue d'un registre des casques à jour notamment date d'achat, date de désinfection, date de rebus, etc	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Port du casque Modèle : Registre des casques
RAPPEL : La structure équestre doit être équipée d'une ligne de téléphone fixe ou portable grâce à laquelle elle peut être jointe et par laquelle les secours pourront être contactés. Il est nécessaire de pouvoir toujours être joignable, même en cas de faible réseau. Les lignes téléphoniques "ADSL" ne sont, elles, pas autorisées			
Vérification téléphone et affichage du numéro de téléphone	• Possibilité de réponse et d'appel d'urgence • Affichage "Consigne de sécurité"	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Consignes de sécurité
TROUSSES DE SECOURS HUMAINS ⚠ Distincte de celle pour les chevaux	• Vérification de l'existence et de la conformité des trousse de secours • Vérification des dates de péremption des produits	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Le matériel de secours
ACCÈS ET MATÉRIEL DE SECOURS RAPPEL : Vous pouvez prendre contact avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS - pompiers) le plus proche pour que soit notamment établie la voie d'accès pour les véhicules de secours. Un carnet doit être tenu dans lequel sont consignées les dates de vérifications des équipements.			
Vérification des conditions de secours des blessés et de prévention et secours des incendies.	• Voie d'accès pour les véhicules de secours • Prises d'eau • Présence d'extincteurs • Interdiction de fumer et de vapoter clairement affichée • Issues de secours accessibles et dégagées • Point de rassemblement dans la structure • PV des visites du service départemental d'incendie et de secours (le cas échéant)	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Les défibrillateurs Fiche : Le registre de sécurité Fiche : Les moyens d'extinction

EQUIDÉS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
TRANSPORT / IDENTIFICATION Vérification du registre d'élevage, de l'identification des équidés et des feuilles de route	<ul style="list-style-type: none"> • Registre d'élevage à jour avec lieu d'origine des équidés • Equidés identifiés au moyen d'une puce électronique • Documents d'identification des équidés présents • Cartes ou copies des cartes d'immatriculation – aussi appelé carte de propriétaire - des équidés dont vous êtes propriétaire • Registre de transport / feuille de route FFE • CAPTAV 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Tenir un registre d'élevage appelé également registre des équidés Fiche : L'identification des équidés FFE tout savoir : Editer une feuille de route Fiche : CAPTAV
À NOTER : désormais, pour les concours organisés dans le cadre fédéral, l'inscription au calendrier fédéral vaut déclaration de manifestation auprès de la DDPP et vaut registre d'entrées / sorties pour l'organisateur.			
MANAGEMENT DES CHEVAUX Vérification des conditions d'alimentation, d'abreuvement et d'hébergement des équidés	<ul style="list-style-type: none"> • Abreuvoirs et mangeoires propres • Aliments sains et équilibrés • Eau propre; • Dispositif d'abreuvement / d'alimentation évitant toute contamination et permettant de distribuer de l'eau de qualité en quantité • Protection naturelle ou artificielle contre les intempéries • Clôtures en bon état • Possibilité d'isolement des chevaux vis-à-vis du public • Bon état général corporel des équidés 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Normes du Vademecum IFCE. Inspection d'un lieu où sont détenus des équidés
SUIVI SANITAIRE Vérification du registre d'élevage. Pharmacie dédiée aux équidés. Vétérinaire sanitaire. Vérification du box de quarantaine pour les animaux malades ou blessés.	<ul style="list-style-type: none"> • Registre d'élevage à jour comprenant notamment les dates d'interventions vétérinaires, les archives d'ordonnances ainsi que les départs et les arrivées • Pharmacie spécifique aux équidés avec produits en cours de validité + ordonnances correspondantes • Vaccinations à jour • Déclaration du vétérinaire sanitaire faite auprès de l'IFCE; • Déclaration du lieu de détention • Box de quarantaine 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Déclaration du vétérinaire sanitaire Fiche : Registre d'élevage Article Lettre Ressources n°50 : Vaccination des équidés Onglet : Bien être animal et éthologie"
MATÉRIEL Vérification de l'état et du stockage du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements des équidés conformément nettoyés et désinfectés 	<input type="radio"/>	Vérification de l'état et du stockage du matériel
SÉJOURS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ACCUEIL MINEURS Vérification des déclarations, des conditions d'accueil et d'encadrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des séjours d'accueil de mineurs • Déclaration des locaux à sommeil • Nombre et diplômes des encadrants • Diplôme adéquat pour l'enseignement et l'animation 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Séjours de mineurs. Modèle : Contrat d'inscription pour mineur



FFE RESSOURCES

INFORMATION ET AIDE JURIDIQUE POUR LES DIRIGEANTS

FFE.COM/RESSOURCES/LE-SERVICE-RESSOURCES

ECURIES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
INSTALLATIONS			
<p>RAPPELS : La lumière au sein des box doit être suffisante pour déceler d'éventuelles plaies et blessures sur l'équidé. Concernant les aérations, la circulation et la qualité de l'air doivent être suffisantes et le taux de poussières doit être bas.</p> <p>CONSEILS : Si la ventilation est artificielle, des systèmes d'alarme et de secours doivent être prévus. Dans cette hypothèse, il est conseillé de tenir un calendrier sur lequel les vérifications du système d'alarme sont inscrites régulièrement. Il est conseillé de conserver :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les factures d'entretien et de réparation si vous faites appel à un prestataire extérieur; • les factures d'achat de fournitures et de matériel si les travaux d'entretien et de réparation sont effectués par vos soins. 			
Vérification des lieux de vie des équidés.	<ul style="list-style-type: none"> • Bon état des parois des boxes et stalles • Taille des boxes, stalles, enclos, appropriée à la taille et au nombre des équidés • Conditions de température et taux d'humidité • Aération et ventilation d'air suffisantes • Eclairage suffisant en intensité et en durée <p>Il est utile de tenir à la disposition des inspecteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan sur lequel figurent les portes et fenêtres • Plan sur lequel figure la hauteur des bâtiments dans lesquels sont placés les équidés 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche : Normes de construction.</p> <p>Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres.</p>
HYGIÈNE Vérification de l'entretien des lieux de vie des équidés.	<ul style="list-style-type: none"> • Boxes et stalles vidés et désinfectés régulièrement souvent • Litière propre et saine • Ecurie correctement entretenue et nettoyée : murs et plafonds nettoyables et désinfectables / sol propre, imperméable, non-glissant, nettoyable et désinfectable 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres.</p>
GESTION DES DÉCHETS Vérification des eaux usées et des jus issus de la fumière.	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité du système permettant l'évacuation des déchets • Fumière étanche et vidée régulièrement 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche : La gestion du fumier.</p>

Bien préparer et gérer les contrôles

Bien se préparer aux différents contrôles inopinés ou annoncés dans les centres équestres permet qu'ils se déroulent très bien. Les principaux organismes susceptibles d'effectuer des contrôles sont l'inspection du travail, la MSA, Mutuelle Sociale Agricole, la DRJSCS, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et l'Ifce, Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les agents de contrôle disposent, dans leur sphère de compétence, de pouvoirs d'enquête leur permettant de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, visiter les locaux, interro-

ger les salariés et réclamer des documents. Leur mission ne se cantonne pas à relever les infractions, mais consiste aussi à informer et conseiller les dirigeants. Un contrôle peut d'ailleurs déboucher sur un simple courrier de rappel ou de mise en conformité, courrier que le dirigeant doit conserver.

En savoir plus

- Sur les obligations sanitaires : Espace Ressources > Equidés
- Sur les affichages obligatoires : Espace Ressources > Accueil du public
- Sur les obligations de l'employeur : Espace

Ressources > Social > Embaucher > Obligations de l'employeur

- Sur les contrôles : Espace Ressources > Actualités > Préparez votre structure aux contrôles.

Références

- Code rural et de la pêche maritime : art. L. 201-1 et s ; art. L. 724-7 et s.
- Code du sport : art. L. 111-1 et s, art. A. 322-116 à art. A. 322-140.
- Code du travail : art. L. 8112-1 et s ; art. L. 8271-1 et s.

Valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018Code Adhérent FFE N°Siret Code APE

Tampon du Club

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2018 À LA FFE.

Cochez la case de l'adhésion choisie

 CLAF / CLAG 780 € ORAF / ORAG 230 € Adhérent 25 € Non adhérent 50 € Cochez ici en cas de changement de cotisation**ABONNEMENT À LA REF.**

La cotisation est exigible au 1er septembre 2017. A partir du 1er janvier 2018, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Cochez la case du règlement effectué

 Par chèque Par débit de mon compte FFE créditeur**ADRESSE DU SITE D'ACTIVITÉ* (SUR JUSTIFICATIF):**Code Postal* : Ville* :**ADRESSE DE CORRESPONDANCE* (SUR JUSTIFICATIF, ET SEULEMENT POUR LE STATUT ASSOCIATIF):**Code Postal* : Ville* :**FORME JURIDIQUE***
 Société Entreprise individuelle Auto-entrepreneur Association Collectivité publique EPCI Etablissement public

S'il s'agit d'une société, préciser le type :

La liste des justificatifs demandés en fonction de la forme juridique est consultable en pages 2 et 3 du dossier d'adhésion.

ETABLISSEMENT DE PRATIQUE SPORTIVE OUVERT AU PUBLIC : Oui Non**ENVOI COURRIER :** Siège social Site d'activité**ACTIVITÉS ***
 Poney club Cheval club Tourisme Equestre Ecurie de propriétaire Association de cavaliers Organisateur de compétitions
MODIFICATIONS Aucun changement depuis l'adhésion 2017. Changement de fléchage sur la licence de dirigeant Cheval Poney Tourisme**MODIFICATION DE LICENCE DIRIGEANT À NE REMPLIR QU'EN CAS DE CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL. JOINDRE LES JUSTIFICATIFS.**

Nom Prénom

Date de naissance N° de licence Fléchage : Poney Cheval Tourisme

Adresse

Code Postal VilleTel : Tel 2 :

Mail :

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement.

Date

Signature

** Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données du club sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE*

Par ailleurs, les coordonnées du club sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc...), à des fins de marketing et de prospection commerciale ou non commerciale. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case : " club. Si vous ne le souhaitez pas pour votre licence dirigeant cochez cette case " licence "

A retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 Lamotte. Tél : 02 54 94 46 00 - Fax : 02 54 94 46 20

Mail : licence@ffe.com

67

DÉMARCHE ET LABELS QUALITÉ



68. Démarche Qualité

La Démarche Qualité réunit les dirigeants des clubs engagés dans un objectif de progrès qui s'articule autour des labels Qualité qui a pour objectifs :

- d'aider le grand public à s'orienter parmi l'offre équestre,
- de valoriser la compétence des professionnels de l'équitation,
- d'engager et d'accompagner les dirigeants de club dans une démarche d'amélioration continue.

69. Labels activités

- Le label Ecole Française d'Équitation valorise les clubs proposant, à poney ou à cheval, initiation, perfectionnement ou pratique de la compétition club. Selon les publics accueillis, les EFE peuvent avoir les mentions Poney Club de France et/ou Cheval Club de France.

- Le label Centre de Tourisme Équestre marque à la fois la volonté des établissements de s'engager vis-à-vis de leurs cavaliers et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations avec une nette orientation vers la pleine nature, la topographie, la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine.

- Le label Ecole Française d'Attelage valorise les clubs proposant l'initiation, l'enseignement, le perfectionnement à l'attelage pour un large public.

- Le label Equi-Handi Club distingue les établissements aptes à bien accueillir les personnes en situation de handicap. Deux mentions précisent leur spécialisation : Handicap Mental et Handicap Moteur & Sensoriel.

- Le label Ecurie de Compétition identifie les établissements accueillant des cavaliers confirmés qui veulent s'entraîner avec leur cheval en vue de sortir en

compétition ou des propriétaires qui souhaitent faire valoriser leur cheval par un professionnel. Les deux mentions, Entraînement du couple cavalier / cheval et Valorisation du cheval de sport, sont déclinées dans plusieurs disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, endurance, attelage et voltige.

- Le label Cheval Etape identifie les établissements accueillant des poneys et chevaux à l'étape pour au moins une nuit. Deux mentions permettent de qualifier le type d'hébergement proposé : hébergement intérieur et hébergement extérieur.

- Le label Sport Etudes identifie les établissements en capacité de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer, dans le cadre du projet éducatif de la FFE, un parcours sportif tout en bénéficiant d'un suivi scolaire classique et personnalisé. Il comporte les mentions Sport Etudes à partir de la 6^{ème} et Sport Etudes Excellence à partir de la 4^{ème}.

70. Label / Obtenir

La démarche Qualité FFE est une démarche volontaire de la part des dirigeants de club. Elle est réservée aux établissements adhérents de la FFE. Elle est incluse dans l'adhésion CLAF/CLAG. Elle a un coût de 160€ pour les adhérents ORAF/ORAG.

Prendre connaissance des critères du label : le cahier qualité de chaque label est disponible en téléchargement sur www.ffe.com/club.

Il précise tous les critères composant le label et permet à chaque dirigeant de faire une première auto-évaluation de son établissement. Les cahiers des charges s'organisent autour des thèmes suivants :

- être en règle : encadrement et déclarations,
- infrastructures d'accueil du public,
- pratique de l'activité : encadrement, cavalerie et matériel pédagogique, aires de pratique et d'activité.



Demander la labellisation : se connecter sur FFE Club SIF. Faire la demande via Mon SIF/labels. L'établissement peut également faire parvenir à FFE Qualité la demande de label téléchargeable sur www.ffe.com/club.

L'audit d'attribution de label : c'est un préalable à toute labellisation. Il est réalisé dans un délai maximum de 4 mois après la demande de label par un auditeur salarié de la FFE. Il comporte une visite de l'établissement ainsi qu'un entretien avec le dirigeant ou son représentant. La grille d'audit utilisée par l'auditeur reprend les mêmes critères que ceux présentés dans le cahier des charges du label.

Le compte-rendu d'audit : après chaque audit, un compte-rendu confidentiel est systématiquement envoyé au dirigeant de l'établissement. Il reprend les points forts de la structure ainsi que les points de progrès. Il indique également le résultat final de l'audit. Il est important de noter que ce premier audit ne constitue pas un jugement définitif. Un nouvel audit peut être sollicité lorsque les remarques formulées dans le plan de progrès ont été prises en compte et qu'une réponse y a été apportée.

Durée d'agrément : lorsqu'un établissement équestre est labellisé, la durée d'agrément du label est de 18 ou de 36 mois suivant les conclusions de l'audit.

L'audit de renouvellement : les établissements labellisés sont régulièrement audités afin de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux critères du cahier des charges du label dont ils sont attributaires.

Ces audits de renouvellement de label sont automatiquement programmés à la fin de la période d'agrément.

71. Clubs labellisés / services

Les établissements labellisés bénéficient de services FFE supplémentaires :

- Kit signalétique reprenant les engagements de la charte qualité,
- Affichage en tête des listes de clubs, en réponse à la Recherche Club sur internet,
- Présence dans l'annuaire des établissements labellisés diffusé au grand public lors des salons,
- Accès aux opérations spéciales de développement type *Poney Ecole, Equitation pour tous*,

• Communication des coordonnées du club à la presse lors des demandes de listes de clubs susceptibles d'être contactés pour des reportages.

72. Plan Régional Qualité

La FFE propose aux CRE de mettre en place un plan de développement régional appelé Plan Régional Qualité. Cette démarche collective d'amélioration continue a pour objectifs :

- d'agir positivement sur la qualité,
- d'améliorer les pratiques,
- de moderniser les infrastructures.

Elle s'articule autour d'une formation à la qualité et au management de la qualité, et d'audits diagnostics.

Les audits menés sur un échantillon représentatif d'établissements équestres permettent de mieux connaître leurs besoins et les améliorations nécessaires en étudiant la réalité de leurs pratiques et de leurs installations. La grille d'audit comporte les thèmes suivants :

- Obligations et déclarations légales,
- Hygiène et sécurité des personnes,
- Accessibilité des personnes en situation de handicap,
- Bien-être des équidés,
- Intégration paysagère,
- Développement durable.

Le traitement des audits de tous les établissements engagés dans cette démarche permet de produire une synthèse individuelle ainsi qu'une synthèse collective.

Cette dernière a vocation à être utilisée pour définir des axes de développement intéressant la plus grande partie des clubs. Les éléments peuvent notamment être repris pour définir un plan "Cheval" avec les collectivités territoriales.

73. Web qualité

La démarche Qualité concerne à la fois le public et les clubs.

Elle a une page dans l'espace club qui dirige vers le portail Qualité et une page dans l'espace Ressources et Qualité uniquement accessible après s'être identifié comme club.



Création des labels

Les premières marques créées ont été Centre de Tourisme Equestre, Poney Club de France et Ecole Française d'Equitation. L'organisation actuelle a été mise en place en 2001. Ensuite ont été créés les autres labels avec leurs mentions, Ecurie de compétition, Equi-handi Club, Ecole d'Attelage, Cheval Etape et Sports Etudes. La liste des labels est ouverte.

74

DÉVELOPPEMENT / ACTIONS



75. achevalenfrance.com

achevalenfrance.com est la plate-forme web FFE de mise en relation entre le public et les clubs labellisés. Son objectif est de faire connaître le plus largement possible stages, animations, promenades et randonnées. Sur le principe des grands sites de réservation en ligne, l'écran d'accueil affiche les critères de choix : lieu, date et type d'activité.

L'internaute sélectionne ensuite son offre parmi celles répondant à ses attentes et il renseigne un formulaire de contact qui est envoyé par mail au club. Vous êtes club labellisé, n'attendez plus et créez les fiches des produits que vous pouvez proposer au plus large public.

La FFE fait la promotion de ce site en affichant le lien sur l'écran des internautes dont le profil en fait des prospects potentiels pour les activités que vous avez mises en ligne.

76. Équitation pour tous

Équitation pour tous est une opération de promotion destinée à toucher de nouveaux publics avec une formule d'initiation découverte de 6 séances pour convaincre au tarif unique de 50€.

Les clubs labellisés qui souhaitent y participer s'inscrivent sur www.equitationpourtous.ffe.com, en précisant les créneaux horaires. Une carte de France permet à chacun de trouver le club participant le plus proche de chez lui. L'opération fait l'objet d'une campagne de communication nationale.

Un kit de communication est adressé à chaque club participant lors de son inscription. Réassort sur simple demande. Les clubs participants font état d'un très bon retour. Sur 3 inscrits à cette formule

d'essai, un devient un cavalier régulier et un autre pratiquera occasionnellement.

77. Pony Ecole

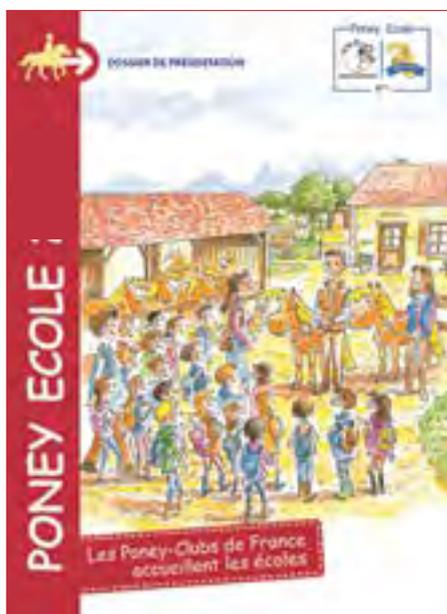
En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des sports, la FFE organise *Pony Ecole* pour favoriser les relations de proximité tripartites entre les clubs, les écoles et les municipalités.

Depuis le site dédié www.poneyecole.ffe.com, les établissements labellisés Pony Club de France qui souhaitent participer, référencent les créneaux mis gracieusement à la disposition des écoles. Les professeurs des écoles intéressés effectuent en ligne une demande de réservation auprès du poney-club de leur choix.

L'accord FFE Ministère dispense les clubs inscrits de la procédure d'agrément. La FFE communique sur les bienfaits des activités équestres auprès des médias, des maires et des présidents de communautés de communes. Le *Kit Ecole FFE* comporte les supports pour accueillir une classe. Au cours des 4 premières éditions, *Pony Ecole* a permis de sensibiliser plus de 200 000 enfants de 4 à 10 ans à la pratique de l'équitation. Cette opération a contribué à renforcer l'image positive de l'équitation auprès du public, des représentants de l'éducation nationale et des élus locaux et elle a permis d'afficher une démarche volontariste d'accessibilité.

78. Sites web clubs

La FFE met à la disposition des clubs et des OD un service gratuit qui permet de créer et d'administrer un site internet en autonomie, aussi facilement que de gérer les documents de son ordinateur. Il suffit de s'identifier sur FFE Club SIF et de choisir *Mon site web*. Des modèles de site sont proposés et la rubrique administration permet d'ajouter ou de supprimer



des rubriques, des pages, des modules : articles, albums photos, vidéos..., d'attribuer le statut de gestionnaire à un ou plusieurs licenciés, de consulter les statistiques de fréquentation du site et d'imprimer papier à en-tête, cartes de correspondance ou de visite, planches d'étiquettes aux couleurs et avec l'URL de votre site web.

De nombreuses aides sont à votre disposition. Le site www.developpement.ffe.com est un didacticiel de formation à l'administration d'un site web avec réponses aux questions les plus courantes.

79. Plan de Fidélisation

La FFE met à votre disposition un plan de fidélisation de vos cavaliers. Il est en ligne dans la MediatekClub de ffe.com. Il comprend le pdf du Cahier 2 de *La Ref 189* qui fait le point complet sur le sujet et les quizz et enquêtes de satisfaction qui permettent de le mettre en oeuvre. S'y ajoute le Dossier Fidélité en ligne sur FFE Club SIF. Cette analyse nominative du flux de vos cavaliers licenciés comporte les rubriques : Progression globale des cavaliers, Fidélité de l'ensemble des cavaliers, Suivi des nouveaux cavaliers licenciés et Profil des cavaliers du club..

Accessible aux adhérents CLAF/CLAG identifiés sur FFE Club SIF, il est mis en ligne à la clôture de chaque exercice et à 6 mois pour l'année en cours.

Les statistiques sont traduites en tableaux et graphiques, commentées et corrélées par les chiffres des années précédentes et les moyennes nationales, régionales et départementales. Indicateur de réussite de la politique de prospection et de fidélisation du club, le dossier comporte une version pdf prête à imprimer très utile pour les bilans annuels.

80. Campagne FFE de rentrée

Chaque année, la FFE met en place une opération pour sensibiliser le public aux bienfaits de l'équitation à la rentrée. En 2017, il s'agit d'une série de 4 pleines pages de publi-reportages dans 67 titres de la presse quotidienne régionale de métropole

et d'outre-mer. Elle a également acheté des espaces web promotionnels sur 46 sites pour rediriger un maximum d'internautes vers la page Trouver un club de ffe.com.

L'objectif est de soutenir l'effort de prospection et de réinscription des clubs. Cela passe par l'envoi aux dirigeants de supports qui rafraîchissent les propositions pédagogiques, les affichages et les documents promotionnels à leur disposition. C'est tout particulièrement l'objet du colis de rentrée envoyé fin août aux clubs CLAF et CLAG qui le souhaitent avec l'agenda de l'année, des présentoirs, affiches, dépliants... à l'intention du public et des cavaliers.

81. Cheval & Différences

Suite aux premières assises Cheval et Différences, une rubrique de l'Espace Club regroupe désormais tout ce qui peut vous aider à monter des projets equi-handi et equi-social.

Vous y trouvez les liens vers les formations aux BFE concernés, vers le label Equi-handi, vers les comptes-rendus vidéo et texte des assises et vers la page Facebook créée suite aux Assises pour mutualiser les multiples initiatives

82. Planning annuel

Poney Ecole a lieu au printemps, quand la plupart des écoles font des sorties pédagogiques, pour toucher les enfants à proximité du club. Cf Fiche 77.

La *Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs* a lieu le dimanche 15 avril 2018 pour faire partager les joies de l'attelage au plus grand nombre. Cf Fiche 86.

La *Semaine Européenne du Développement Durable* a lieu tous les ans du 30 mai au 5 juin pour sensibiliser au comportement éco-citoyen. Cf Fiche 89.

La première *Journée Nationale Poney* a lieu le dimanche 3 juin 2018 et permettra de lancer les réinscriptions. Cf Fiche 85.

La *Journée du Cheval* des 10, 17 et / ou 24 septembre 2017 conclut la campagne de recrutement. Cf Fiche 84.

Equitation pour tous a l'avantage de pouvoir se renouveler selon les besoins. Cf Fiche 76.



En savoir plus

- Pour toute question portant sur les opérations de développement, envoyer un mail à developpement@ffe.com ou au mail dédié à l'opération poneyecole@ffe.com, equitationpourtous@ffe.com, etc.
- Consulter aussi la fiche 150 Boutique FFE pour commander le *Kit Ecole FFE*, le *kit Bienvenue au Club* et les documents supports des opérations évoquées dans ces pages.



84. Journée du cheval

Organisée depuis 1990, la Journée du Cheval fait la promotion de l'équitation auprès du public les dimanches de septembre. C'est l'occasion pour tous les clubs de France de finaliser le recrutement de nouveaux cavaliers. Les clubs s'inscrivent sur le site www.journeeducheval.ffe.com.

Ils peuvent d'un clic mettre leur programme en ligne, puisqu'il leur est proposé, soit des programmes types, soit l'actualisation de leur programme de l'année précédente. La FFE communique nationalement vers les médias. Des affiches avec réserve, des baptêmes et des cartes d'invitation sont envoyés, dans le kit de rentrée, à tous les clubs qui le reçoivent et, par colis séparé, aux autres participants.

Grâce au partenariat national entre la FFE et le CNOSF, chaque club inscrit à la Journée du Cheval est automatiquement inscrit à Sentez vous sport et bénéficie d'une double visibilité.

85. Journée Nationale Pony

Le dimanche 3 juin 2018, sera lancée la première édition de la Journée Nationale Pony. Positionné au printemps, ce nouveau rendez-vous populaire a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur les poney-clubs et centres équestres de la FFE au moment de proposer les stages d'été et de démarrer les réinscriptions pour l'année suivante.

Cette Journée Nationale Pony permettra d'augmenter l'écho des fêtes de club courantes à cette période de l'année en leur donnant un retentissement national.

86. JNAL

Initiative du CNTE, la JNAL, Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs, fait découvrir

l'attelage sous toutes ses formes le 3^e dimanche d'avril.

Chaque club organise son événement de la manière de son choix pour démontrer la complicité homme/cheval ainsi que la formation et le travail nécessaires pour pratiquer l'attelage dans le respect de l'animal et des règles de sécurité. Toutes les informations sont sur www.ffe.com/tourisme/Evenements.

L'inscription se fait en ligne et la carte de France affiche les manifestations organisées par département. La FFE/CNTE met à votre disposition un guide d'action avec les informations et outils nécessaires à la préparation et à la promotion de votre manifestation : affiches personnalisables, autocollants...

Les magazines spécialisés font également la promotion de cet événement. Prenez date pour le 15 avril 2018.

87. Congrès FFE Poney

Programmé à Avignon lors de Cheval Passion les jeudi 18 et vendredi 19 janvier 2018, le nouveau Congrès FFE Poney traitera des sujets de l'animation, de la fidélisation et de la progression des jeunes publics. Cet événement s'articulera autour de nombreux ateliers en carrière inspirés de bonnes pratiques préalablement identifiées sur le terrain dans les poney-clubs FFE.

Seront également proposées des interventions théoriques animées par des spécialistes de la sociologie du sport et du développement de l'enfant. Comme à chaque rendez-vous collectif, chacun pourra se nourrir de l'expérience des autres lors de temps d'échanges.

Les participants pourront arriver dès le mercredi 17 janvier à 14h pour assister à Pony Passion qui réunit les meilleurs spectacles des poney-clubs de PACA et ils pourront assister au spectacle des Crinières d'Or.



88. Printemps Style & Equitation

Créé en 2016, le *Printemps Style & Equitation* est une semaine de rassemblement de toute la famille Hunter. Stages le matin, compétitions l'après-midi, la formule permet d'associer formations d'officiels, d'entraîneurs et de cavaliers avec tous les experts de la discipline.

Prenez date pour l'édition 2018 pendant les vacances de Pâques au Parc équestre fédéral.

comportements responsables. Il suffit d'organiser du 30 mai au 5 juin, un ou plusieurs événements non lucratifs en lien avec les principes du DD : mise en place des bons gestes au quotidien, d'activités durables au club, former des cavaliers responsables, mise en place de partenariats... Les outils pour préparer sa SEDD sont disponibles à la page www.ffe.com/devdurable.

Inscription en ligne sur le site du Ministère : <http://evenements.developpement-durable.gouv.fr>.



© L'IMAGE DU JOUR

89. Semaine Européenne du DD

Depuis 2009, le CNTE et la FFE se sont associés au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour la Semaine Européenne du Développement Durable, SEDD, du 30 mai au 5 juin.

L'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, les cavaliers et leur entourage et de les encourager à adopter et promouvoir les

90. Equirando



Organisé les années impaires, l'Equirando, c'est 3 jours de festivités au terme d'une randonnée d'approche de 100 km minimum, d'où on veut, comme on veut, à poney, à cheval ou en attelage. Prochain rendez-vous juillet 2019.

www.equirando.com



© FFE

91 TOURISME ÉQUESTRE

92. FITE



Créée en 1975 à l'initiative de la France avec le concours de la Belgique et de l'Italie, la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, FITE, réunit une vingtaine d'organisations nationales de Tourisme équestre, principalement d'Europe, mais également d'Amérique et d'Afrique.

Elle représente ses membres et favorise le développement de toutes les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés. Elle agit prioritairement dans les domaines des infrastructures, de la formation et des

produits de tourisme équestre. Elle favorise l'émergence de grands itinéraires comme la Route Européenne d'Artagnan.

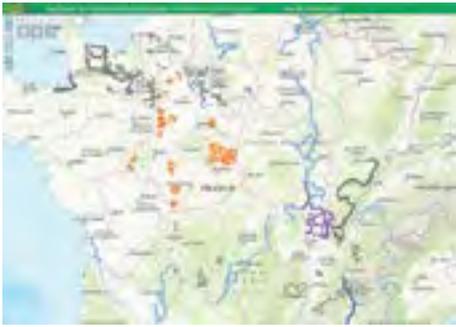
Elle s'appuie sur des commissions et un délégué technique pour organiser ou déléguer des animations, des compétitions et des échanges internationaux.

Son Comité UE s'attache à faire évoluer les réglementations pour favoriser l'itinérance équestre transnationale. Elle a signé en 2017 un protocole d'entente avec la FEI, sous forme d'un MOU, Memorandum Of Understanding.

Son siège est au Parc Equestre Fédéral de Lamotte. Elle est présidée par Frédéric Bouix. Son secrétaire est le Canadien Frédéric Pierrestiger et son trésorier, Bernard Pavie. Plus d'informations sur www.fite-net.org.



© DIDOT



© E. MINODIER

93. Collecteur GPS

Destinée aux bénévoles titulaires d'une licence FFE, la formation de collecteurs GPS mise en place par la FFE -CNTE vise à apprendre à utiliser les GPS comme un outil de travail pour reconnaître les itinéraires, relever des points GPS et géolocaliser les points d'intérêt équestres et touristiques dans le but d'alimenter le SIG et GeoCheval.

Tout comme la formation de balisage équestre, votre statut de collecteur GPS sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des collecteurs GPS de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre de ffe.com.

94. GeoCheval

GeoCheval est la nouvelle plateforme indispensable à la préparation de randonnées équestres ! Outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France, il se présente sous la forme d'une carte interactive. Consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, GeoCheval présente le tracé des itinéraires équestres et les informations techniques qu'ils contiennent : durée du circuit, revêtement de la route, accessibilité aux cavaliers et attelages, localisation des points d'intérêt touristiques et équestres à proximité des circuits, établissements labellisés FFE... Seuls les itinéraires répondant à des critères de qualité obligatoires définis dans un référentiel qualité sont valorisés sur GeoCheval pour en garantir la fiabilité. A consulter sur www.geocheval.com.

95. Itinéraires

La FFE-CNTE développe depuis janvier 2015 un SIG, Système d'Information Géographique, qui alimente GeoCheval. Cet outil de gestion permet de numériser, référencer et qualifier les itinéraires de tourisme équestre dans une base de données géographiques régulièrement mise à jour avec les données transmises par les CRTE et CDTE qui sont les interlocuteurs privilégiés pour transmettre tout nouvel itinéraire ou proposition de mise à jour. Après une expérimentation en Centre Val de Loire, la démarche est désormais étendue à l'ensemble du territoire national. Participez à ce projet dans votre département ou dans votre région en faisant part de vos informations, vos observations, vos itinéraires, etc. à votre CRTE/CRE. CRTE et CDTE sont également une ressource de proximité pour préparer vos randonnées. Allez sur la carte de France disponible sur l'espace Tourisme > Gîtes et Chemins du site internet de la FFE pour choisir celui qui vous intéresse. Vous aurez ses coordonnées et les liens vers ses sites web pour des informations complémentaires comme : cartes, tracés GPS / GPX, descriptifs techniques, coordonnées des gîtes et services proposés au long de l'itinéraire, etc. Plus d'infos sur www.ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins.

96. Carnet de randonnée

Le carnet de randonnée est un outil électronique simple d'utilisation qui permet de valider les jours de randonnée effectués par vos cavaliers.

Avantages CTE : le carnet de randonnée vous permet de garder une trace de toutes vos

randonnées. Il permet de bénéficier d'équivalents licences et engagements en compétition pour les CTE qui souhaitent devenir centres agréés pour la formation ATE.

Avantages cavaliers : le carnet de randonnée facilite le contrôle des journées de randonnée nécessaires pour entrer en formation ATE ou pour passer les brevets de tourisme équestre comme le 1^{er} Bivouac ou le Brevet de Randonneur de Bronze. Possibilité d'imprimer une attestation de randonnée. Consultable dans la page Cavalier FFE.

Examineurs : tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant- disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet.

Procédure : le principe est le même que pour la saisie des Galops®. Il faut s'identifier, sur le site www.ffe.com, FFE Club SIF, avec votre n° de licence qui vous sert d'identifiant et votre code examinateur qui est votre mot de passe. Vous avez alors accès à la saisie dans le menu "Mon SIF". Une fois la randonnée validée, aucune modification n'est possible.

97. Label Grand Itinéraire Equestre

Depuis janvier 2015, la FFE-CNTE a mis en place un nouveau label afin d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français : le "Grand itinéraire équestre".

Ce label vise à garantir l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national mais également en Europe et vers l'international. Grâce à un cahier des charges spécifique, le "Grand itinéraire équestre" assure une randonnée de qualité. Pour créer un grand itinéraire culturel ou thématique ou pour connaître les projets en cours autour de chez vous, rapprochez-vous de votre CRTE et du correspondant régional infrastructures de votre région.

98. Route Napoléon à Cheval

Cet itinéraire, labellisé "Grand Itinéraire Equestre", a été inauguré au printemps 2015, lors de la célébration du Bicentenaire de la Route Napoléon. Il s'étend sur plus de 360 km, de la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence. Sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte, traversez les principales villes historiques sur 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les

Hautes-Alpes et l'Isère. Jalonné d'hébergements et d'aménagements propices à la randonnée, cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à la découverte d'un épisode de l'histoire de France. Plus d'infos sur www.crte-de-provence.com

99. Route européenne d'Artagnan

Vivez une expérience équestre et culturelle de qualité, sur les traces du célèbre Mousquetaire, à la découverte des patrimoines européens. Au rythme du pas des chevaux, découvrez la *Route européenne d'Artagnan*, reliant Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort. Avec 4 000 kilomètres de chemins balisés en Europe, cet itinéraire vous propose de découvrir autrement la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, dans les pas de d'Artagnan. Partagez cette expérience avec vos cavaliers pour vivre des moments de convivialité et d'évasion. Plus d'infos sur www.ffe.com/tourisme.

Des chemins balisés accessibles aux cavaliers, des cartes facilement consultables, des gîtes bien identifiés sont indispensables pour circuler et randonner à cheval en extérieur. Le CNTE a la mission de veiller à la préservation et au développement de ces infrastructures pour qu'elles puissent servir les projets équestres de tous les clubs et de tous les cavaliers.

100. Balisage équestre

Les marques officielles de balisage équestre ont été déposées par la FFE auprès de l'INPI. Les 4 marques orange et la signalisation spécifique destinée aux attelages garantissent un confort de pratique en jalonnant un itinéraire. Elles identifient l'activité d'équitation d'extérieur auprès des autres usagers, et ont vocation à être reconnues par tous.

Vous pouvez proposer un nouvel itinéraire équestre balisé pour valoriser le patrimoine culturel et naturel de votre région. Contactez votre CRTE, chargé d'assurer la mise en place du balisage en région. En tant qu'organe déconcentré de la FFE, il demandera un Dossier Balisage à FFE Tourisme. Après envoi des documents - conventions et tracés - il recevra une autorisation officielle d'utilisation de la marque et une lettre de mission à confier aux baliseurs.

101. Baliseurs FFE-CNTE

Depuis 2011, la FFE - CNTE a mis en place un cursus de formation au balisage destiné aux bénévoles titulaires d'une licence FFE. Des contenus de formation ainsi que des supports, tel le *Cahier technique du baliseur équestre*, ont été créés dans ce but. Vous pouvez ainsi acquérir une réelle compétence reconnue par la FFE. Votre statut de "baliseur équestre" sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des baliseurs équestres de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre du site de la FFE.

102. Ambassadeur TE

Pour valoriser le tourisme équestre et les activités de votre club dans ce domaine auprès des acteurs et du public de votre région, vous pouvez vous associer à des événements multi-activités rassemblant les loisirs sportifs de nature, organiser des journées pour l'entretien des chemins, participer à des salons, rencontres et congrès... La mise en valeur des atouts du tourisme équestre contribue au développement de la pratique d'équitation d'extérieur.

103. Collectivités et partenaires

L'implication au sein des collectivités territoriales de votre région permet de donner une véritable crédibilité au tourisme équestre, d'appuyer les démarches concernant les infrastructures et ainsi d'assurer le développement du tourisme équestre. Vous pouvez contacter le CRTE et le Correspondant régional Infrastructures de votre région qui vous orienteront vers les instances locales où le tourisme équestre doit être représenté, notamment au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, CDESI, du Conseil Général de votre département. L'action conjointe renforce la présence du tourisme équestre au sein des institutions et favorise la préservation des sites de pratique.

Vous pouvez décliner au niveau local les conventions de partenariat conclues avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre en mai 2010, avec la Fédération Française de Cyclotourisme en novembre 2011 et avec l'Office National des Forêts en octobre 2012. Vous pouvez vous faire assister dans l'élaboration de ces conventions locales par FFE Ressources en contactant ressources@ffe.com. Cela vous permettra de vous rapprocher des autres pratiquants de loisirs sportifs de nature ou de la préservation de l'environnement.

104. Suric@te

La plate-forme de veille des sites de pratique Suric@te, lancée par le Ministère des Sports, permet aux cavaliers et meneurs de pleine nature de contribuer à la préservation des itinéraires équestres.

Ils sont invités à signaler les incidents rencontrés lors de leurs randonnées sur ffe.com/tourisme/suricate. Cela peut concerner le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement...



© THOMAS SAMECK



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise Direction



Itinéraire attelages



105

PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS



Les règles sportives concernant le cadre des épreuves, les conditions de participation des cavaliers et des équidés sont définies dans le Règlement des Compétitions FFE. Tout est en ligne, du calendrier aux résultats, en passant par les programmes, la feuille de route et les informations sur chaque concours. Après le concours, chacun peut vérifier ses résultats, son rang dans les listes de classement et l'état de ses qualifications.

I07. Divisions / Compétition

La compétition Club s'appuie sur la pédagogie de la réussite et l'épanouissement sportif du cavalier.

La compétition Poney permet de faciliter la progression sportive des plus jeunes dans une démarche éducative.

La compétition Amateur répond à une logique de loisir sportif.

La compétition Pro rassemble les concurrents orientés vers le haut niveau et la performance.

I09. Droit de participer / Compétitions

CAVALIER

Le cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition, LFC, valide. La LFC définit les paramètres des droits de participation requis pour chaque épreuve : niveau technique et de Galop®, catégorie d'âge, niveau de performance antérieur, etc.

PONEY / CHEVAL

L'Ifce gère le fichier central des équidés SIRE puis transmet les informations à la FFE pour la gestion des compétitions équestres. La FFE fournit à l'Ifce les résultats des équidés en compétition dans le but d'élaborer les indices de performance.

Le poney / cheval doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé ou certifié avec carte de propriétaire à jour. Il doit être en bonne santé et son document d'accompagnement doit justifier que ses vaccinations sont à jour. Il doit être inscrit sur la liste FFE.

I08. Règlement / Compétitions

Le Règlement des Compétitions FFE comporte des dispositions générales qui s'appliquent à toutes les disciplines et des dispositions spécifiques établissant les règles particulières à chaque discipline.

Les règlements sont consultables sur www.ffe.com et actualisés annuellement. Ils définissent notamment les normes techniques des épreuves et les conditions de participation.

A la page d'accueil, choisir l'onglet Disciplines équestres. Puis cliquer sur le pictogramme de la discipline choisie. La page est aussi accessible depuis les espaces Compétiteur et Organisateur de concours.

I10. Gestion informatique / Concours

La convergence entre les 2 systèmes de gestion des compétitions se fait progressivement. Toutefois, la gestion n'est pas toujours exactement la même.

En savoir plus

ESPACE COMPÉTITEUR :

www.ffe.com/compet

- Actualités
- Règlements
- Agenda
- Disciplines équestres
- Documents techniques

Possibilité de s'abonner aux flux RSS.

FFE Compét : www.ffe.com/tout-savoir/Competitions

CONTACTS :

FFE Compétition 02 54 94 46 00
competition@ffe.com

I06. Alertes mails

Les alertes mails de FFEcompét vous apportent gratuitement des informations sur les concours : programme, clôture, engagements et résultats. Vous pouvez vous abonner via la rubrique Alertes mails, que vous soyez ou non titulaire d'un compte compétition engageur ou organisateur. Vous pouvez demander à être informé de votre classement permanent.

FFE Club SIF

Le compte adhérent FFE Club SIF peut s'utiliser à la fois pour engager, pour organiser et pour prendre des licences.

Les épreuves Club toutes disciplines.
Les épreuves Poney toutes disciplines.
Les épreuves Amateur et Pro en Horse-Ball, TREC, Equitations de Travail et de Tradition.

FFEcompét

FFEcompét distingue des comptes engageurs et des comptes organisateurs.

Les épreuves Amateur toutes disciplines sauf Horse-Ball et TREC.
Les épreuves Pro.
Tous les concours internationaux.

III. Enregistrement des poneys / chevaux

Deux types d'enregistrement sont possibles :

- FFE - obligatoire avant tout type d'engagement en compétition FFE et FEI : Club, Pony, Amateur, Pro, Internationaux.

- SHF – obligatoire avant tout type d'engagements en compétition SHF : jeunes chevaux et jeunes poneys.

A savoir

Le cheval doit être enregistré au SIRE.

Le déclarant doit être le propriétaire ou le mandataire du propriétaire du cheval.

Il doit être titulaire d'une licence pratiquant.

Opération

Le déclarant va sur ffe.com et renseigne les informations demandées, dont le nom du propriétaire si ce n'est pas lui.

Après

Si le cheval change de propriétaire, il est nécessaire d'effectuer un nouvel enregistrement avec le nouveau propriétaire pour l'engager en compétition.

En savoir plus

ffe.com/toutsavoir/Equides.

II2. Engager

- Rechercher un concours à la rubrique Recherche concours de FFEcompét ou BO Engts Résultats de FFE Club SIF.

Les écrans permettent une sélection selon plusieurs critères, date, lieu, discipline, type de concours...

La fiche de chaque concours donne les renseignements nécessaires, comme types d'épreuves, tarifs, engagements terrain, coordonnées, horaires, dotations, jurys, limitations...

- S'identifier. Vérifier que son compte est créditeur ou le créditer. Dès que le concours est ouvert aux engagements, le bouton Engager apparaît pour chacune des épreuves. Il suffit de saisir les numéros ou noms du cavalier et de l'équidé.

- L'engagement peut être modifié ou annulé jusqu'à la clôture, c'est-à-dire la date limite pour s'engager.

Attention : lorsque les épreuves sont limitées, l'organisateur définit la date à partir de laquelle les annulations ne donnent pas lieu à remboursement.

II3. Gains & résultats

Les résultats de concours sont consultables, soit à la rubrique BO Engts Résultats sur FFE Club SIF, soit à la rubrique Recherche concours sur FFEcompét.

Dans les épreuves à dotations, les gains des classés sont versés sur le compte engageur. Il appartient au cavalier et à l'engageur de vérifier les résultats.

En cas d'erreur, dans un délai maximum de 2 mois, contacter l'organisateur ou le président du jury pour qu'ils fassent le rectificatif auprès de la FFE.

II4. Top listes / Compétitions

La FFE met à la disposition des clubs, cavaliers, propriétaires et entraîneurs des outils d'évaluation de la performance en compétition.

Sur FFE Club/SIF, choisir Compétition / Qualification / Clt permanent.

Chaque cavalier peut consulter son rang dans les classements permanents de chaque niveau à partir de Ma Page Cavalier FFE. Il peut imprimer son palmarès et vérifier ses qualifications en concours Club & Pony.

Sur FFEcompét, choisir l'onglet Classements qui a 3 entrées : classements permanents / Listes de qualification / Regul'Top.

Chaque performance permet aux cavaliers, aux chevaux et aux couples d'enregistrer des points. Les classements permanents sont mis à jour sur une année glissante.

Regul'Top est un outil d'analyse de la régularité des chevaux en compétition Amateur & Pro. Il est fondé sur le pourcentage de réussite du contrat technique par rapport au nombre de participations.



II5. Sport propre

Les règlements FEI et FFE précisent les comportements et les produits interdits en compétition. Les règles anti-dopage et les listes de produits interdits sont consultables à la page : www.ffe.com/La-FFE/Instances-Disciplinaires-et-Dopage.

La FFE fait la promotion des bons comportements par la charte du cavalier et grâce aux 7 films de la chaîne FFE TV Sport Propre.

II6. Compétition internationale

La FEI a pour interlocuteurs les fédérations nationales qui ont autorité à valider toutes les sélections pour participer aux concours et championnats internationaux. Le règlement FEI est consultable sur www.fei.org. Choisir Discipline, puis Rules.

Consulter la rubrique Tout Savoir / International pour les passeports FEI des chevaux, les chevaux de passage sur le territoire, les labels, les demandes de participation, les vaccinations.

117

ORGANISER DES COMPÉTITIONS

L'essentiel

Pour organiser des compétitions FFE ou FEI en France, il faut être adhérent FFE à jour de sa cotisation, assuré en RC, disposer d'un terrain conforme aux exigences du règlement, d'une équipe pour assurer la logistique du concours et d'un budget pour garantir le versement des gains éventuels dans les délais réglementaires. L'organisation de compétitions équestres est soumise à la fois aux règlements sportifs FEI et / ou FFE, et à la législation française sur les manifestations ouvertes au public. S'y ajoutent les règles concernant la traçabilité des chevaux et leur transport.



© FFE/MANDRU PHOTO



© CLAIRE SAFET

En savoir plus

L'espace Organisateur de Concours accessible depuis la page d'accueil de www.ffe.com comporte les rubriques Règlements, Disciplines équestres et Documents techniques.

Sa page d'accueil affiche un module d'actualités avec notamment tous les appels à candidatures, les nouveautés réglementaires FEI...

Il est possible de s'abonner au Flux RSS pour surveiller les nouveautés.

I18. Dossier organisateur

FFE Ressources met à la disposition des organisateurs un Guide juridique d'aide à l'organisation de compétitions. C'est un dossier pdf téléchargeable de 18 pages mis à jour en temps réel. Il traite les questions de financement, déclarations à effectuer, utilisation de la voie publique, obligations de sécurité, gestion des officiels de compétition et des bénévoles, etc. Il se conclut par un retro-planning. S'identifier sur l'espace Ressources et Qualité. Choisir Activités. A consulter aussi la rubrique équadés pour l'hébergement et le transport des chevaux.

sur www.ffe.com. Saisie du 1^{er} octobre au 15 novembre 2017 pour les concours prévus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Saisie du 1^{er} avril au 15 mai 2018 pour les concours non enregistrés du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Validation des CRE du 16 au 30 novembre et du 16 au 31 mai. Saisie hors DUC de J-60 à J-50 pour l'endurance et le TREC, de J-30 à J-20 pour les autres disciplines.

A savoir : les championnats départementaux, interdépartementaux, régionaux et inter-régionaux doivent être validés par le CRE.

Contrôle : consulter le BO des concours sur www.ffe.com.

Chemin : FFE Club SIF : DUC / Evénements choisir Nouvel événement.

FFEcompet : se connecter avec les codes adhérent FFE. Choisir Ajouter DUC.

Dans les 2 cas, saisir au moins une épreuve.

I19. Programmation

La programmation d'un concours national se fait grâce à une DUC, Déclaration Unique de Concours. La DUC est à la fois une prise de date et une déclaration du programme et des informations relatives au concours. Outre son caractère informatif, la DUC permet de dégager les organisateurs d'un grand nombre de déclarations légales auprès des services de l'administration. La participation aux réunions de calendrier permet de disposer d'une date conforme aux décisions collectives. C'est la FFE qui déclare à la FEI tous les concours internationaux en France. La plupart sont programmés lors des réunions de calendrier des internationaux. Les procédures sont fonction des labels.

I22. DUM

La DUM sert à déclarer vos manifestations de tourisme équestre et à en faciliter l'organisation à travers l'offre de plusieurs avantages.

Opérations : la saisie se fait sur ffe.com

- du 1^{er} octobre au 15 novembre 2017 pour les manifestations prévues du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

- du 1^{er} avril au 15 mai 2018 pour les manifestations non enregistrées du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

Validation du 16 au 30 novembre et du 16 au 31 mai par le CRE/CRTE.

Saisie hors DUM de J-30 à J-20.

Chemin : FFE Club SIF : DUM/Nouvelle manifestation

I20. Attribution / concours

A chaque niveau, l'attribution des principaux concours fait l'objet de décisions des instances concernées, FEI et FFE pour les internationaux, FFE pour tous les circuits et championnats de France, CRE et CDE pour les circuits et championnats régionaux et départementaux.

I23. Pack organisateur internet

L'organisateur dispose sur internet d'un pack organisateur qui lui permet de télécharger de multiples documents utiles, listings, fiches de jury, fichiers pour traitement informatique des résultats, catalogue de chevaux à vendre, etc. Les résultats peuvent être déposés sous forme de fichiers ou saisis en ligne. Ils doivent être parvenus aux services informatiques fédéraux dans un délai de 7 jours. Au-delà, la pénalité est de 10 % de la part organisateur par semaine de retard.

I21. DUC

La DUC sert à la fois à confirmer l'organisation d'un concours attribué et à déclarer un concours qui ne nécessite pas d'attribution spécifique.

Opérations : la saisie se fait exclusivement

124 OFFICIELS DE COMPÉTITION

Rôle et missions

Les Officiels de Compétition sont les juges, arbitres, chefs de pistes et commissaires aux paddock... qui officient sur les concours.

Pour que les concours se passent dans un bon esprit sportif, ils veillent avec impartialité et fair-play au bon déroulement et à la parfaite équité des compétitions. Ils sont référencés sur des listes informatiques tenues à jour par la FFE. Leur qualité d'Officiel figure sur leur licence et ils disposent d'un accès réservé dans la rubrique Officiels de Compétition sur FFE Club SIF.

Devenir Officiel

Devenir Officiel de Compétition permet de contribuer au développement de sa discipline. Il

faut être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et connaître le règlement. Usuellement, on commence par seconder un Officiel de Compétition expérimenté. Sur les concours Club, il appartient à l'organisateur de désigner une personne compétente pour cette mission. Dès que le nom d'un licencié est inscrit sur une DUC de concours Club, il intègre la liste des Officiels Club et il est convié aux formations organisées par le CRE.

Promotion Officiel

En allant sur l'espace Officiel de Compétition depuis la page d'accueil, les Officiels disposent de toutes les informations utiles pour s'informer, se former et accéder aux cursus de promotion. Les rubriques sont : actualités, disciplines équestres, règlements, cursus et Documents.



Cours FEI de juges d'endurance à Fontainebleau.

En savoir plus

Le cursus des officiels comporte des étapes marquées par des promotions successives depuis Juge Club, le premier niveau, jusqu'à Juge FEI 5*, le plus haut, celui des juges des Jeux Olympiques.

125 ÉQUIPE DE FRANCE JO-JEM

Propriétaires

La FFE regroupe les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans un programme à objectif Jeux pour les prochaines grandes échéances comme les Jeux Équestre Mondiaux et les Jeux Olympiques. Ce partenariat permet de formaliser un échange d'engagement réciproque dans un but partagé d'excellence sportive. A travers l'appartenance à l'Equipe de France JO / JEM, il valorise l'investissement des propriétaires et leur implication pour les sports équestres français.

Valorisation

En accord avec le propriétaire, la FFE investit dans une formation individualisée du cheval et de son cavalier, tout en participant au suivi sanitaire et sportif du couple. Elle inscrit le cheval sur la liste d'accessibilité aux primes de performance. Elle assure une promotion spécifique du cheval. Les propriétaires de chevaux Equipe de France JO/JEM sont invités dans des espaces réservés sur les étapes des circuits internationaux French Tour Jumping, Eventing Tour et Dress Tour.



Objectif Jeux

Le propriétaire d'un cheval qui "joue les Jeux" s'engage dans une relation durable avec la FFE en vue des grandes échéances mondiales. Avec son cavalier, il adhère au programme d'objectifs comprenant un plan de formation du cheval ainsi que la participation aux épreuves définies comme étant des étapes clés de la préparation du couple dans le but de participer aux prochains Jeux.

Services

La FFE met à disposition des propriétaires de chevaux Equipe de France JO/JEM les informations pratiques utiles pour assister aux épreuves internationales, adresses des hôtels, programmes, résultats... Ils ont un accès à FFE Ressources pour des modèles de contrats, une aide à la constitution de montages juridiques pour la copropriété de chevaux, etc.

En savoir plus

La page www.ffe.com/hautniveau/Equipe-de-France-JO-JEM permet de consulter les listes des chevaux Equipe de France JO/JEM et des listes élargies Equipe de France en CCE et dressage. Les biographies des cavaliers et chevaux sont également disponibles dans l'espace presse du site ffe.com.

126

CIRCUITS & CHAMPIONNATS FFE



© FFEPSV



© FFEPSV-A. Rigout



© FFEPSV-C. AUBRY

127. Circuit pony-games

Créé en 2016, le circuit PMG Tour propose des étapes et une finale destinées à préparer les équipes de France pour les championnats du monde.

La FFE a mis en place des circuits d'excellence pour proposer un projet sportif de qualité aux différents publics de cavaliers inscrits dans une logique de performance. Ces circuits ont créé un lien entre les organisateurs des étapes en quête de la meilleure organisation possible. Ils réunissent les meilleurs plateaux de cavaliers. La concurrence y favorise l'émergence des talents, la préparation des grandes échéances et la détection des forts potentiels en vue d'intégrer les équipes de France. En savoir plus sur : www.ffe.com/circuit/Circuits-FFE

128. Grand National

Le Grand National se court dans les 3 disciplines olympiques par écuries de 2 ou 3 cavaliers sponsorisées par un ou deux partenaires. Il s'adresse aux meilleurs cavaliers Pro et offre une passerelle privilégiée vers le niveau international pour les chevaux, comme pour les cavaliers.

Fortement médiatisées, les étapes Grand National ont l'avantage de proposer des épreuves aux normes contrôlées sur des terrains de qualité et sont associées à des épreuves de formation pour les espoirs, chevaux et cavaliers. grandnational.ffe.com.

129. Grand Indoor

Le nouveau Grand Indoor CSO se court sur 10 étapes pendant la saison hivernale, dans les mêmes conditions que le Grand National. Il offre aux cavaliers nationaux les atouts que trouvent les cavaliers internationaux dans la Coupe du Monde.

130. Circuits Internationaux

Le French Tour est le premier en date des circuits internationaux. Il rassemble les plus beaux CSI5* de France (2015-2016), étapes Coupe des Nations, Coupe du Monde et Global Champions Tour.

Le Dress'Tour et l'Eventing Tour réunissent les plus beaux concours français en dressage et en concours complet.

Ces circuits permettent de tester de nombreux couples français en vue des échéances internationales, du fait de la concurrence étrangère qui s'y donne rendez-vous. La loge FFE y est le rendez-vous de prestige des propriétaires de chevaux de l'équipe de France JO-JEM.

131. Amateur Gold Tour

Circuit d'excellence pour l'élite des cavaliers amateur, l'Amateur Gold Tour CSO se court dans le cadre de concours internationaux. Son intérêt principal est d'offrir aux amateurs l'occasion de bénéficier de l'accueil, de la logistique et des pistes de très beaux concours internationaux.

Son point d'orgue est la finale réservée aux meilleurs du classement général de la saison sur la piste de l'étape Coupe du Monde d'Equita'Lyon.

www.ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Amateur-Gold-Tour.

132. Tournée des As

Les étapes Tournée des As offrent aux jeunes cavaliers de même expérience l'occasion de se confronter entre eux, sur des concours de qualité.

La Tournée des As Poney est réservée aux cavaliers de moins de 18 ans à poney dans les 3 disciplines olympiques. La Tournée des As Jeunes est réservée aux cavaliers de moins de 18 ans en CCE et de moins de 21 ans en dressage. Dans ces 2 disciplines, la Tournée des As Poney permet la préparation et la sélection pour les championnats d'Europe.

133. Jeunes talents

Le circuit Jeunes Talents FFE AC Print Chev'el se court sur des épreuves internationales CSI 25 ans et moins à 1m45 durant des CSI5* déterminés par la FFE. Il permet la confrontation aux étrangers de la jeune génération sur les plus grands concours.

I34. Trot Top Tour

Le Trot Top Tour à poney propose, en partenariat avec Le Trot des courses de trot attelé sur hippodromes pour les jeunes de 11 à 16 ans drivant des poneys.

Ces courses s'appuient sur le règlement FFE, en concordance avec le Code des Courses de Trot, pour promouvoir les courses de trot et en développer la pratique dans les clubs. Plus de 70 courses sont programmées en 2017. La World Summer Pony Cup est un challenge international et le rendez-vous Trotting Kids, une journée de promotion de la discipline.

www.ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Le-Trot-a-poney et www.junior-trot.fr.

I35. Master Pro

Championnats de France de l'Elite des cavaliers Pro, les Master Pro réunissent tous les niveaux Pro lors de rendez-vous sur des terrains d'exception.

Organisés chaque année dans les 3 disciplines olympiques, ils sont destinés aux meilleurs cavaliers Pro.

www.ffe.com/circuit/Master-Pro.

I36. Meeting des Propriétaires

Événement national dédié aux propriétaires d'équidés, le Meeting offre un rendez-vous prisé à la fin de l'été. Il regroupe les principales disciplines dans les divisions Amateur et Club. Généralement programmé en été, le Meeting, a la particularité de proposer en plus de son championnat, l'occasion de découvrir des épreuves comme le Top Model qui met en valeur la complicité entre le propriétaire et son cheval, l'aptitude sport et loisirs ou le derby cross dans une ambiance festive.

I37. Le Festival

Organisé à Lamotte en septembre, le Festival est un événement Pro qui regroupe des épreuves, notamment Grand National et Master Pro.

I38. Generali Open de France

Plus grande manifestation équestre au monde, depuis le World Guinness Record

de 2012, le Generali Open de France réunit chaque année en juillet au Parc Equestre Fédéral de Lamotte 15 000 cavaliers différents. La session Poneys, début juillet, et la session Clubs, une semaine plus tard, comptent une vingtaine de jours et proposent des championnats de France dans une quinzaine de disciplines.

Des moustiques aux seniors, des premiers parcours à Shetland aux finales Tournée des As poney décisives pour les championnats d'Europe, le Generali Open de France est le moteur du circuit de compétition poney et club par l'objectif qu'il donne : participer à un grand championnat pour conclure sa saison. Il privilégie les épreuves par équipe dans les premiers niveaux et accorde une grande place aux carrousels et à la voltige qui sont aussi partie intégrante des Coupes Clubs. Il accueille une rencontre internationale d'équipes de clubs, le Mondial des clubs, et des championnats d'Outre-Mer très prisés.

I39. Horse-ball Pro Elite & Féminine

Selon la même formule que le football, les championnats de France de horse-ball se jouent par matches aller et retour dans les deux catégories Pro élite et Féminine. Ils s'adressent à des cavaliers Pro et Amateurs jouant dans des équipes qualifiées la saison précédente.

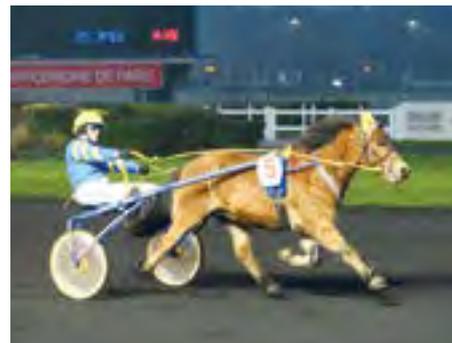
La saison commence à l'automne et se conclut fin juin. Les championnats Pro Elite servent à la sélection des équipes de France.

L'ambiance supporters et l'omni-présence des couleurs des équipes font la particularité de ces championnats.

I40. Grand Tournoi

Championnats de France des sports équestres collectifs, horse ball, pony-games, paddock polo et tir à l'arc à cheval, le Grand Tournoi est organisé au Parc Equestre Fédéral. Il accueille plus de 2 000 cavaliers, le week-end de la Pentecôte, dans les catégories Club, de moustiques à seniors.

La saison de qualification des équipes débute au lendemain des championnats. Les encouragements enthousiastes des supporters atteignent des sommets lors des finales du lundi.



© FFE/PSY



© FEMANDRU/PHOTO



© OLIVIA KOLHER/JUNITH

I41. National Enseignants

Dédié aux enseignants et élèves enseignants, organisé une année sur deux par la FFE au Parc Equestre Fédéral et par l'ENE à Saumur, le National Enseignants est une opportunité de se confronter entre collègues dans 7 disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, hunter, horse-ball, polo et tir à l'arc.

Disputé un lundi et un mardi d'octobre, il valorise les enseignants qui s'inscrivent dans la démarche de remise en question permanente qu'exige la compétition. La soirée de gala du lundi soir est l'occasion de se retrouver avec des collègues de toute la France dans une ambiance conviviale. Prenez date pour les 2 et 3 octobre 2017 à l'ENE de Saumur.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



I43. Développer Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. L'équitation est une activité qui répond au concept du développement durable et à ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social. S'inscrire dans une démarche de développement durable positionne le club à la pointe de préoccupations décisives et conforte la place des activités équestres dans le champ de l'intérêt général.

I44. Outils pédagogiques DD

Programmer son plan d'actions durables sur l'année, c'est facile avec les outils pédagogiques rassemblés dans l'espace Développement Durable de ffe.com. Vous y trouverez des panneaux et des chartes de bonnes pratiques, un *Guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables*, des idées d'actions à mener sur ce thème, des questionnaires, une attestation de Cavalier responsable, des Trucs et astuces... A utiliser aussi pour choisir et préparer sa *Semaine Européenne du Développement durable*.

I45. Fiches techniques DD

Une collection de 12 fiches pratiques regroupées selon les 3 thèmes, activités pédagogiques, bons gestes et mesures environnementales, fait le point sur les actions à mener dans le contexte des activités équestres : économie d'énergie, recyclage, préservation des paysages, récupération... Différents outils existent aussi afin de participer à long terme à la préservation de notre environnement concernant le marché des énergies renouvelables et celui de l'eau. Sont également approfondies certaines mesures visant à encourager les investissements. Il s'agit d'aspects qui peuvent être compatibles avec une activité de centre équestre et complémentaires en termes de revenus.

I46. Sport responsable

Generali propose aux clubs des fédérations signataires de la Charte du Sport responsable, dont la FFE, de proposer leurs initiatives à la labellisation Sport responsable. Pour cela, il faut que les actions du club concernent au moins un des points de la Charte en faveur :

- de l'accessibilité de la pratique et des équipements à tous,
- d'une meilleure reconnaissance de la pratique féminine du sport,
- des bons comportements pour préserver santé et sécurité,
- des pratiques éco responsables,
- de l'insertion et de la reconversion des sportifs,
- de la promotion de l'esprit sportif.

Si les actions du club concernent au moins 3 points de la Charte, il concourt aux Trophées du Sport responsable dotés de prix en espèces pour pérenniser ses actions. Inscription avant le 30 septembre 2016. En savoir plus : www.sport-responsable.com.

I47. Espace DD ffe.com

L'espace Développement Durable est destiné à promouvoir les actions en faveur du développement durable, à faciliter la démarche des clubs vers l'engagement durable et la sensibilisation de leurs cavaliers. Il regroupe les informations et les outils nécessaires pour vous engager durablement, de l'historique des actions fédérales en matière de développement durable aux fiches techniques en passant par les exemples d'actions pour promouvoir vos projets...

En savoir plus : www.ffe.com/devdurable.

I48. DD omnisports

Le développement durable est un objectif commun à tous les sports. L'espace développement durable du site FFE comporte aussi les références des actions menées dans le domaine par le Ministère des Sports, le CNOSF, Comité National Olympique et Sportif, et par le CNDS, Centre National pour le Développement du Sport. S'y associer permet de s'inscrire dans la démarche d'intérêt général des clubs sportifs et contribue à renforcer la place de l'équitation dans la famille sportive.

149 TARIFS 2018

ADHÉSION FFE

CLAF, CLAG + La Ref	780 + 25 = 805 €
ORAF, ORAG + La Ref	230 + 25 = 255 €
Organes déconcentrés	1 €

INFORMATION

Abonnement à La Ref, non adhérent	50 €
Abonnement à La Ref, adhérent	25 €
Abonnement à l'Estafette, licencié	4 €
Abonnement à l'Estafette, non licencié	8 €
Frais de rejet bancaire	30 €

LICENCES

Pratiquant, cavalier né en 2000 & après	25 €
Pratiquant, cavalier né en 1999 & avant	36 €
Carte vacances, assurance comprise par internet	8 €
Service+ licence à domicile	2 €
Duplicata licence	8 €

Dématérialisation des licences

Faites le choix de la dématérialisation : les licences ne seront plus envoyées. Elles pourront être consultées et imprimées par le licencié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club sif.

LICENCES COMPÉTITIONS

Compétition Pro	330 €
Compétition Amateur	80 €
Compétition Club	0 €

LABELS QUALITÉ

Démarche qualité pour CLAF ou CLAG	0 €
Démarche qualité pour ORAF ou ORAG	160 €

LES PETITES ANNONCES DU CHEVAL

Adhérents	10 annonces gratuites
Licenciés	3 annonces gratuites

ASSURANCES

RC Propriétaire, 1 ^{er} équidé	31 €
RC Propriétaire, 2 ^e équidé et suivants	22 €
RC Chasse	20 €
RC Entraînement sur Chevaux de Course	48 €

DIPLÔMES

Demande de code examinateur	0 €
Validation de Galop® par CLAF ou CLAG	0 €
Validation de Galop® par ORAF ou ORAG	8 €
Impression Galop®, par lot de 10	10 €
Insignes Galop®, les 10	25 €
Duplicata diplôme	8 €

COMPÉTITION

Part fixe FFE sur engagements

<i>Concours Poney et Club</i>	
Individuel internet	3,30 €
Individuel terrain	3 parts
Equipe internet	4 parts
Equipe terrain	12 parts

Concours Amateur et Pro

Individuel internet	4,80 €
Individuel terrain	3 parts

Manifestations

Individuel internet	3,30 €
Équipe internet	4 parts
Ajout suffixe de compétition	500 €

TARIFS FEI

Premier passeport, poney/cheval	200 €
Duplicata	76 €
Revalidation poney/cheval	190 €
Changement de propriétaire	0 €
Ajout et changement d'adresse	1 100 €
<i>Enregistrement annuel</i>	
Cavalier	20 €
Cheval	20 €



150 BOUTIQUE EN LIGNE

La boutique en ligne FFE est accessible depuis la page d'accueil FFE en cliquant sur l'onglet Boutique. Adresse : <http://boutique.ffe.com>.

Chaque produit en boutique est décrit et peut être ajouté au panier. Les commandes peuvent se faire en tant qu'invité, que licencié ou que club adhérent. L'identifiant et le mot de passe sont ceux de la licence ou du club. Les invités doivent se créer un compte. Le règlement se fait par carte bancaire ou par débit du compte club.

SUPPORTS PROMOTIONNELS

Les supports pédagogiques et promotionnels disponibles sont :

- Le Kit Ecole FFE : 2 Guide Poney Ecole, 30 Mon cahier de cavalier, 1 affiche Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, 30 diplômes poney, 30 cartes d'invitation et 30 autocollants.
- Le Kit Bienvenue au Club correspond au colis de rentrée de l'année avec l'agenda, les dépliants, les affiches, etc.

GUIDES FÉDÉRAUX

Les *Guides Fédéraux* disponibles sont les Galops® Poneys 1, 2, 3 & 4, Pony-games, Spectacle Club, TREC et Hunter. Tarif revendeur et frais de port gratuits à partir de 10 exemplaires pour les clubs adhérents identifiés.

INSIGNES ET CADEAUX

- Insignes Galops® 1 à 7, 6 Galops® Poneys et Randonneur Bronze
- Album Rio 2016
- Médaille FFE
- Objets logotisés

LIVRAISON

Les commandes sont envoyées à l'adresse de livraison indiquée en ligne. Elle peut différer de l'adresse de facturation. Les délais de livraison sont de 2 à 5 jours ouvrés. Renseignements boutique@ffe.com.



L'envie d'exceller s'apprend très tôt

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris



Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France.

Être bien assuré, c'est pouvoir se concentrer sur l'apprentissage et la performance.

generalif.fr

